



THE ULTIMATE FLOORING EXPERIENCE

**Etats financiers consolidés
Au 31 décembre 2015**

Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS	2	5.4	DÉPRÉCIATION DES ACTIFS	26
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	3	5.5	ENGAGEMENTS DE LOCATION	28
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	4	NOTE 6 - PROVISIONS	29	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	5	6.1	PROVISIONS	29
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6	6.2	PASSIFS EVENTUELS	30
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7	NOTE 7 - FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS	31	
NOTE 1 - BASE DE PREPARATION	8	7.1	RÉSULTAT FINANCIER	31
1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	8	7.2	ENDETTEMENT NET – EMPRUNTS ET DETTES PORTANT INTÉRÊTS	31
1.2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	8	7.3	AUTRES DETTES FINANCIÈRES	34
NOTE 2 - EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9	7.4	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	34
2.1 METHODES DE CONSOLIDATION	9	7.5	RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS	34
2.2 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	9	7.6	GARANTIES	39
2.3 CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES	10	NOTE 8 - IMPOTS SUR LES RESULTATS	40	
2.4 EVOLUTION DU PERIMETRE	10	8.1	CHARGE D'IMPÔT	40
2.5 COENTREPRISE	11	8.2	IMPÔTS DIFFÉRÉS	40
NOTE 3 - DONNEES OPERATIONNELLES	12	NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	42	
3.1 ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT	12	9.1	CAPITAL SOCIAL	42
3.2 INFORMATION SECTORIELLE	13	9.2	RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES	42
3.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	15	NOTE 10 - PARTIES LIÉES	43	
3.4 ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	15	10.1	COENTREPRISES	43
NOTE 4 - AVANTAGES DU PERSONNEL	18	10.2	LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	43
4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS	18	10.3	LES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	43
4.2 CHARGES DE PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	21	NOTE 11 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	43	
4.3 PAIEMENT EN ACTIONS	22	NOTE 12 - PRINCIPALES ENTITÉS CONSOLIDÉES	44	
NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	22			
5.1 ÉCART D'ACQUISITION (GOODWILL)	22			
5.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS	23			
5.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	24			

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Chiffre d'affaires net		2,714.8	2,414.4
Coût de revient des ventes		(2,045.4)	(1,842.8)
Marge brute		669.4	571.6
Autres produits opérationnels	(3)	40.1	7.2
Frais commerciaux		(304.4)	(249.4)
Frais de recherche et de développement		(34.8)	(26.0)
Frais généraux et administratifs		(185.4)	(151.9)
Autres charges opérationnelles	(3)	(20.3)	(14.9)
Résultat d'exploitation	(3)	164.6	136.6
Produits financiers		2.1	1.8
Charges financières		(34.0)	(32.8)
Résultat financier	(7)	(31.9)	(31.0)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (net d'impôt)		(0.3)	(1.7)
Résultat avant impôt		132.4	103.9
Impôt sur le résultat	(8)	(48.9)	(40.7)
Résultat net des activités poursuivies		83.5	63.2
Bénéfice (perte) réalisé sur les activités abandonnées (net d'impôt)		-	-
Résultat net de la période		83.5	63.2
Attribuable aux:			
Actionnaires de la Société mère		83.3	61.2
Participations ne donnant pas le contrôle		0.2	2.0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		83.5	63.2
Résultat par action :			
Résultat de base par action (en euros)	(9)	1.31	0.96
Résultat dilué par action (en euros)	(9)	1.31	0.96

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Résultat net de la période	83.5	63.2
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion résultant des activités à l'étranger	48.5	55.7
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	1.0	(0.5)
Charge d'impôt	(0.3)	0.2
Autres éléments du résultat global ultérieurement reclassés au résultat	49.2	55.4
Gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite et assimilés	16.1	(29.7)
Autres éléments du résultat global	(0.9)	-
Charge d'impôt	(2.7)	4.8
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement au résultat	12.5	(24.9)
Autres éléments de résultat global de la période, nets d'impôt	61.7	30.5
Total du résultat global de la période	145.2	93.7
Attribuable aux:		
Actionnaires de la Société mère	145.0	91.2
Participations ne donnant pas le contrôle	0.2	2.5
Total du résultat global de la période	145.2	93.7

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31 Déc 2015	31 Déc 2014
ACTIFS			
Écart d'acquisition (goodwill)	(5)	538.4	532.6
Immobilisations incorporelles	(5)	124.2	115.8
Immobilisations corporelles	(5)	499.4	502.1
Autres actifs financiers	(7)	28.7	28.8
Impôts différés actifs	(8)	103.1	109.3
Autres actifs immobilisés	(3)	0.3	0.5
Total des actifs non courants		1,294.1	1,289.1
Stocks	(3)	376.5	348.2
Clients et comptes rattachés	(3)	322.0	312.0
Autres créances	(3)	60.5	72.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7)	67.9	135.1
Total des actifs courants		826.9	868.2
TOTAL DES ACTIFS		2,121.0	2,157.3

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital social	(9)	318.6	318.6
Primes et réserves consolidées		145.8	145.8
Report à nouveau		287.1	194.9
Résultat de la période (part du groupe)		83.3	61.3
Capitaux propres (part du groupe)		834.8	720.6
Participations ne donnant pas le contrôle		1.9	5.2
Total des capitaux propres		836.7	725.8
Dettes financières	(7)	540.6	690.4
Autres dettes	(7)	4.4	3.8
Impôts différés passifs	(8)	47.9	36.5
Provisions pour retraites et assimilés	(4)	145.5	155.4
Autres provisions long terme	(6)	46.9	44.6
Total des passifs non courants		785.3	930.7
Fournisseurs et comptes rattachés	(3)	247.7	224.4
Autres dettes	(3)	191.9	180.4
Dettes financières et découverts bancaires	(7)	9.5	40.2
Autres dettes financières	(7)	5.5	5.3
Autres provisions court terme	(6)	44.4	50.5
Total des passifs courants		499.0	500.8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		2,121.0	2,157.3

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période avant impôt		132.4	103.9
Ajustements pour:			
Amortissements et pertes de valeur		125.5	100.8
(Bénéfice) / Perte sur cessions d'immobilisations		(27.2)	(0.8)
Frais financiers nets		31.9	31.0
Variation des provisions et autres éléments n'impactant pas la trésorerie		(0.2)	3.1
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)		0.3	1.7
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du fonds de roulement		262.7	239.7
Variation positive (-) / négative (+) des clients et comptes rattachés		(0.5)	10.9
Variation positive (-) / négative (+) des autres créances		5.1	(4.3)
Variation positive (-) / négative (+) des stocks		(13.0)	19.5
Variation positive (+) / négative (-) des fournisseurs et comptes rattachés		12.8	(19.7)
Variation positive (+) / négative (-) des autres dettes		4.3	3.9
Variation du fonds de roulement		8.7	10.3
Trésorerie liée à l'exploitation		271.4	250.0
Intérêts (nets) payés		(22.7)	(23.2)
Impôts (nets) payés		(32.9)	(48.4)
Divers		0.7	0.2
Autres éléments opérationnels		(54.9)	(71.4)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		216.5	178.6
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	(2)	(2.3)	(176.7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(80.6)	(87.7)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(5)	36.2	1.5
Impact de la variation de périmètre		0.4	-
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(46.3)	(262.9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement			
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(8.0)	(15.9)
Souscription d'emprunts		510.5	278.0
Remboursement des prêts et emprunts		(719.0)	(103.6)
Remboursement du principal (loyers de crédit-bail)		0.2	0.1
Dividendes versés		(24.1)	(39.4)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(240.4)	119.2
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période		135.1	96.7
Impact des variations de taux de change sur les liquidités détenues		3.0	3.5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE PÉRIODE		67.9	135.1

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes d'émissions et réserves	Réserves de conversion	Réserves	Total des capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1er Janvier 2014	318.6	145.6	(102.3)	318.2	680.1	6.1	686.2
Résultat net de la période	-	-	-	61.2	61.2	2.0	63.2
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	55.2	(25.2)	30.0	0.5	30.5
Total du résultat global de la période	-	-	55.2	36.0	91.2	2.5	93.7
Dividendes versés	-	-	-	(39.4)	(39.4)	-	(39.4)
Actions propres (acquises) / cédées	-	-	-	(1.4)	(1.4)	-	(1.4)
Paiements en actions	-	-	-	2.8	2.8	-	2.8
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(11.2)	(11.2)	(3.4)	(14.6)
Divers	-	0.2	-	(1.7)	(1.5)	-	(1.5)
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	-	0.2	-	(50.9)	(50.7)	(3.4)	(54.1)
Au 31 Décembre 2014	318.6	145.8	(47.1)	303.3	720.6	5.2	725.8
Au 1er Janvier 2015	318.6	145.8	(47.1)	303.3	720.6	5.2	725.8
Résultat net de la période	-	-	-	83.3	83.3	0.2	83.5
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	48.5	13.2	61.7	-	61.7
Total du résultat global de la période	-	-	48.5	96.5	145.0	0.2	145.2
Dividendes	-	-	-	(24.1)	(24.1)	-	(24.1)
Actions propres (acquises) / cédées	-	-	-	1.2	1.2	-	1.2
Paiements en actions	-	-	-	(1.1)	(1.1)	-	(1.1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(6.7)	(6.7)	(3.6)	(10.3)
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	-	-	-	(30.7)	(30.7)	(3.6)	(34.3)
Au 31 Décembre 2015	318.6	145.8	1.4	369.0	834.8	1.9	836.7

NOTE 1 - BASE DE PREPARATION

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés de Tarkett au 31 décembre 2015 reflètent la situation comptable de Tarkett et de ses filiales (ci-après, le "Groupe") ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises.

Le Groupe est l'un des leaders mondiaux des revêtements de sol et des surfaces sportives, offrant une large gamme de solutions à destination des professionnels et des particuliers.

Le Groupe a été introduit en bourse le 21 novembre 2013 et est coté au compartiment A d'EURONEXT PARIS, code ISIN : FR0004188670 – Mnémonique : TKTT.

1.2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Groupe a modifié la présentation de ses états financiers consolidés par rapport à celle utilisée pour les exercices clos jusqu'au 31 décembre 2014. Les modifications ont porté principalement sur l'organisation des notes annexes par thème de référence. Elles visent à accroître la lisibilité et la pertinence des états financiers. La plupart des principes comptables auparavant regroupés en note 2 figurent désormais au sein de chaque note de référence afin que le lecteur puisse plus aisément comprendre les données présentées.

1.2.1 DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL APPLICABLE

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne à cette date et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces normes sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

a) AMENDEMENTS ET REVISIONS DES NORMES EN VIGUEUR ET INTERPRETATIONS APPLIQUES SUR L'EXERCICE

Le Groupe a pris en compte les amendements et révisions des normes et interprétations ci-dessous dans la préparation de ses états financiers consolidés. Ces amendements et interprétations ont été approuvés par l'Union Européenne et leur application est obligatoire :

- IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »

b) ADOPTION ANTICIPEE DES NOUVELLES NORMES OU INTERPRETATIONS SUR L'EXERCICE

Aucune nouvelle norme ou interprétation n'a été appliquée par anticipation par le Groupe sur l'exercice.

c) NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS PAS ENCORE APPLIQUEES

Le Groupe étudie actuellement les impacts de l'application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui serait applicable pour le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le Groupe a son siège social au 1 Terrasse Bellini – Tour Initiale – 92919 Paris La Défense, France.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Directoire le 16 février 2016 et examinés par le Conseil de surveillance le 18 février 2016. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires le 26 avril 2016.

Par ailleurs, aucun changement récent des normes IFRS pouvant faire l'objet d'une adoption anticipée mais non encore appliquées par le Groupe n'a été identifié.

1.2.2 PRINCIPALES ESTIMATIONS ET JUGEMENT

L'établissement des états financiers consolidés nécessite la prise en compte par la Direction du Groupe d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants du bilan ainsi que du compte de résultat.

Ces hypothèses et estimations se rapportent principalement aux notes suivantes:

	Notes
Mesure de la juste valeur de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle, des actifs acquis et des passifs pris en charge	2
Test de dépréciation des actifs	5.4
Traitement comptable des instruments financiers	7.5
Provisions pour retraite et engagements sociaux	4.1
Evaluation des impôts différés actifs	8.2
Détermination des autres provisions (garanties et litiges)	6

La Direction du Groupe revoit les hypothèses et estimations de manière continue, en fonction de son expérience et des informations considérées comme significatives au regard de son environnement. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe des coûts historiques, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les investissements détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs des régimes de retraite et les autres éléments lorsque nécessaire. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet d'une couverture de juste valeur est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

NOTE 2 - EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 METHODES DE CONSOLIDATION

2.1.1 Intégration globale

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les comptes des filiales ont été modifiés pour des besoins d'homogénéité (avec les principes adoptés par le Groupe).

Les pertes imputables aux participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale sont affectées à celles-ci, même si cela a pour effet de les rendre négatives.

2.1.2 Mise en équivalence des coentreprises et des entreprises associées

La coentreprise, au sens d'IFRS 11, est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs. Les intérêts du Groupe dans les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et ne concernent que les intérêts dans la coentreprise Laminare Park GmbH & Co.

Ils sont comptabilisés initialement au coût d'acquisition incluant les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciers et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et l'ont été uniformément dans toutes les sociétés du Groupe acquises avant le 31 décembre 2015 (Cf. Note 2.4 Evolution du périmètre).

2.2 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition à la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus

- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe choisit d'évaluer toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit :

- à la juste valeur, soit
- au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise, qui sont généralement à la juste valeur.

Les modifications du pourcentage de détention dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres car conclues avec les propriétaires agissant en leur qualité de propriétaires. Les ajustements des participations ne donnant pas le contrôle sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale. Aucun ajustement n'est pratiqué sur le goodwill et aucun profit et aucune perte ne sont comptabilisés en résultat.

Options de vente d'actions accordées aux minoritaires

Lorsque le Groupe s'engage à acquérir les intérêts minoritaires, ceux-ci ont l'option de céder au Groupe leurs actions à un terme fixe et à un prix donné qui peut être réglé en numéraire. Le Groupe consolide l'entité comme si les intérêts minoritaires avaient été acquis. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette présentée en « autres dettes » correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente dont tout changement ultérieur dans l'évaluation est comptabilisé en capitaux propres.

2.3 CONVERSION DES DEVICES ETRANGERES

La monnaie fonctionnelle de Tarkett et de ses filiales situées dans la zone euro est l'euro. Les différentes entités du Groupe gérant leurs activités de manière autonome, la monnaie fonctionnelle de ces entités situées hors de la zone euro est généralement leur monnaie locale.

Les entités situées dans la zone CEI (« Communauté des États Indépendants ») ont l'euro pour monnaie fonctionnelle. L'analyse des indicateurs primaires et secondaires définis dans la norme IAS 21.9 a mené le Groupe à confirmer ce choix pour les comptes 2015.

La monnaie de présentation des comptes du Groupe Tarkett est l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées dans leurs monnaies fonctionnelles respectives en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change résultant de ces transactions sont enregistrés en résultat opérationnel ou financier en fonction des postes du bilan concernés.

2.4 EVOLUTION DU PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe Tarkett est le suivant : (Cf. note 12 donnant la liste des principales sociétés consolidées).

Nombre de sociétés	31 Déc 2014	Fusions	Acquisitions	Liquidations	31 Déc 2015
Sociétés consolidées en intégration globale	95	(6)	1	(2)	88
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1	-	-	-	1
TOTAL	96	(6)	1	(2)	89

2.4.1 Opérations réalisées sur l'exercice 2015

a) FUSIONS

En avril 2015, la société Tarkett Polska Sp z.o.o a absorbé la société Tarkett Jaslo Sp z.o.o.

En juin 2015, la société STAP B BV a absorbé la société Desso Holding BV. Suite à la fusion, la société STAP B BV a été renommée Desso Holding BV.

En juillet 2015, la société Tarkett Hong Kong a absorbé les sociétés Desso Asia Ltd et Desso Trading Asia Ltd.

En septembre 2015, la société Tarkett GmbH a absorbé la société Desso GmbH.

En novembre 2015, la société Tarkett Floors, SL a absorbé la société Desso SA.

b) ACQUISITIONS

Le 30 avril 2015, Tarkett a acquis, par le biais de sa filiale Beynon Sports Surfaces Inc, certains actifs de la société California Track and Engineering (ci-après « CTE »), société spécialisée dans la commercialisation et l'installation de pistes d'athlétisme. Certains employés clés de la société ont rejoint le Groupe après la transaction. Par ailleurs, la société CTE a depuis cessé toute activité commerciale d'installation.

Le 31 décembre 2015, Tarkett a acquis la société Ambiente Textil Handelsgesellschaft m.b.h (ci-après « Ambiente »), distributeur exclusif des produits Desso en Autriche.

Certaines opérations sont couvertes par des contrats d'instruments dérivés : le traitement comptable de ces transactions est décrit en note 7.5.1.

Les éléments non monétaires ne sont pas réévalués en date de clôture et restent convertis selon les taux de change historiques, tandis que les éléments monétaires sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date des états financiers.

Etats financiers des activités à l'étranger

A la date de clôture, les éléments du bilan liés aux activités à l'étranger sont convertis au taux de clôture, et les éléments du compte de résultat au taux moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat global en réserve de conversion.

Investissements nets dans une activité à l'étranger

Quand un emprunt ou un prêt à long terme en devise étrangère est accordé à une filiale, il peut être considéré comme étant constitutif d'un investissement net dans une société étrangère. Les écarts de conversion liés à ces éléments long terme sont alors reconnus en réserves de conversion dans le résultat global.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale depuis la date de prise de contrôle par Tarkett.

Les informations relatives au goodwill généré par ces acquisitions sont présentées en note 5.1.

c) LIQUIDATION

En juillet 2015, la société Desso Pty Ltd. a été radiée.

En décembre 2015, la société Desso Masland Hospitality LLC a été liquidée.

d) OPTION DE RACHAT

En août 2015, l'engagement de rachat des intérêts minoritaires de la société Easyturf (49%) a été exercé. La société Easyturf, déjà consolidée en intégration globale, est désormais détenue à 100% par le Groupe.

2.4.2 Opérations réalisées sur l'exercice 2014

a) FUSIONS

En février 2014, la société Tandus Centiva Inc. a absorbé la société Caf Extrusion Llc.

En février 2014, la société Tarkett USA Inc a absorbé la société Johnsonite Inc.

En mars 2014, la société Tarkett Enterprises Inc a absorbé la société Tarkett IFA Inc.

En septembre 2014, la société Tarkett Hong Kong Ltd a absorbé la société Tarkett Asia Pacific Ltd.

b) ACQUISITIONS

Le 30 avril 2014, le Groupe a acquis la société polonaise Gamrat Flooring afin de renforcer son activité sur les marchés de revêtements de sol vinyle en Europe Centrale sur des segments à forte valeur ajoutée et en croissance, tels que la santé et l'éducation. Gamrat Flooring intègre le Groupe en tant que nouvelle entité juridique : Tarkett Jaslo Sp.z.o.o.

Le 24 octobre 2014, le Groupe a acquis la société Renner, expert reconnu dans les pistes d'athlétisme et terrains de tennis dans la région des Rocheuses des Etats-Unis. Cette acquisition permet d'enrichir l'offre de produits du Groupe sur son activité sport et d'étendre son empreinte géographique, renforçant ainsi sa position de leader en Amérique du Nord.

Le 31 décembre 2014, le Groupe a acquis le groupe Desso, un des leaders de moquettes commerciales et de terrains

sportifs en Europe, afin de renforcer sa présence sur la zone EMEA. Cette acquisition permet également d'offrir des solutions de moquettes à usage professionnel à travers le monde en complément de l'acquisition du groupe Tandus en Amérique du Nord réalisée en 2012. Ce Groupe est composé de 24 sociétés.

c) CRÉATIONS

En janvier 2014, la société Tarkett Belux a été créée.

En avril 2014, le Groupe a créé la société Tarkett Industrial (Beijing) Co, Ltd et acquis à travers cette entité un outil industriel dédié à la production de revêtements de sol vinyle, sur un site à proximité de Pékin.

En septembre 2014, la société Tarkett Flooring Mexico S. de R.L. de C.V a été créée.

2.5 COENTREPRISE

La société allemande Laminate Park GmbH & Co KG est détenue conjointement avec le groupe Sonae et est la seule entité du Groupe détenue conjointement.

La société Laminate Park GmbH & Co KG produit du revêtement de sol stratifié et des panneaux de bois aggloméré à destination du marché EMEA.

NOTE 3 - DONNEES OPERATIONNELLES

3.1 ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Les produits sont évalués nets des retours, ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits provenant des prestations de service ou des contrats de construction sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le chiffre d'affaires net comprend les produits provenant de la vente de biens et services déduction faite des réductions de prix et des taxes et après élimination des ventes internes au Groupe.

3.1.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

a) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan, en déduction du coût des immobilisations corporelles qu'elles ont financées. Ainsi, elles sont comptabilisées en revenu pendant la durée de vie de l'actif, réduisant la charge d'amortissement.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles seront perçues et que le Groupe réunit les conditions de leur attribution. Elles sont portées au compte de résultat et réparties d'une manière systématique et régulière sur la durée de reconnaissance des dépenses qu'elles financent.

b) CHARGES

Coût de revient des ventes

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût d'achat des marchandises, le coût de revient industriel des produits fabriqués, ainsi que les coûts d'approvisionnement, de transport et de logistique.

Frais commerciaux

Les frais commerciaux représentent les dépenses du département marketing et de la force de vente ainsi que les

frais de publicité, de distribution, les commissions sur ventes et les pertes sur créances.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans la période où ils sont engagés, sauf lorsque les conditions requises sont remplies pour leur inscription à l'actif, comme indiqué en 5.3.1.

Frais généraux et administratifs

Cette rubrique comprend les salaires et les frais généraux de management et d'administration à l'exception des montants imputés à d'autres centres de coût.

c) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Cette catégorie comprend tous les produits et charges opérationnels non directement rattachés aux autres fonctions opérationnelles, notamment les coûts opérationnels des engagements de retraite et les coûts liés à certains litiges.

3.1.3 EBITDA AJUSTE

L'EBITDA ajusté constitue un indicateur clé pour le Groupe lui permettant de mesurer la performance de son exploitation courante.

Il est défini en prenant le résultat d'exploitation avant dépréciations et amortissements, et en retraçant les produits et charges suivants:

- les coûts de restructuration visant à accroître la rentabilité future du Groupe,
- les plus-values et moins-values réalisées sur des cessions significatives d'actifs,
- les provisions pour perte de valeur et les reprises de provisions basées uniquement sur les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe,
- les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations juridiques, incluant les honoraires juridiques, les coûts d'acquisition, les honoraires de conseils et autres ajustements,
- les dépenses liées aux paiements en actions considérés comme des éléments exceptionnels et sans contrepartie en trésorerie,
- d'autres éléments ponctuels, considérés comme exceptionnels par nature.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	Dont ajustements:					31 Déc 2015 ajusté
		Restructuration	Résultat sur cession d'actifs / perte de valeur	Regroupements d'entreprises	Paiements en actions	Autres	
Chiffre d'affaires net	2,714.8	-	-	-	-	-	2,714.8
Coût de revient des ventes	(2,045.4)	(6.0)	0.2	(5.8)	(0.3)	-	(2,033.5)
Marge brute	669.4	(6.0)	0.2	(5.8)	(0.3)	-	681.3
Autres produits opérationnels	40.1	-	28.0	-	(0.8)	0.7	12.2
Frais commerciaux	(304.4)	(1.8)	-	(0.1)	(0.3)	(1.3)	(300.9)
Frais de recherche et de développement	(34.8)	(0.1)	-	-	(0.1)	-	(34.6)
Frais généraux et administratifs	(185.4)	(0.6)	(1.6)	(0.2)	(1.4)	(0.7)	(180.9)
Autres charges opérationnelles	(20.3)	(0.5)	-	(4.8)	0.9	(0.1)	(15.8)
Résultat d'exploitation (EBIT)	164.6	(9.0)	26.6	(10.9)	(2.0)	(1.5)	161.4
Dépréciation et amortissements	125.5	-	1.6	-	-	-	123.9
EBITDA	290.1	(9.0)	28.2	(10.9)	(2.0)	(1.5)	285.3

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2014	Dont ajustements:					31 Déc 2014 ajusté
		Restructuration	Résultat sur cession d'actifs / perte de valeur	Regroupements d'entreprises	Paiements en actions	Autres	
Chiffre d'affaires net	2,414.4	-	-	-	-	-	2,414.4
Coût de revient des ventes	(1,842.8)	(26.1)	-	-	-	-	(1,816.7)
Marge brute	571.6	(26.1)	-	-	-	-	597.7
Autres produits opérationnels	7.2	1.1	-	-	-	-	6.1
Frais commerciaux	(249.4)	(0.6)	-	-	-	(0.3)	(248.5)
Frais de recherche et de développement	(26.0)	-	-	-	-	-	(26.0)
Frais généraux et administratifs	(151.9)	(0.5)	(1.3)	(0.9)	(2.7)	(3.7)	(142.8)
Autres charges opérationnelles	(14.9)	(0.3)	-	(3.0)	-	(0.6)	(11.0)
Résultat d'exploitation (EBIT)	136.6	(26.4)	(1.3)	(3.9)	(2.7)	(4.6)	175.5
Dépréciation et amortissements	100.8	-	1.3	-	-	-	99.5
EBITDA	237.4	(26.4)	-	(3.9)	(2.7)	(4.6)	275.0

3.2 INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », la segmentation du Groupe a été réalisée en fonction de son organisation de gestion interne et de ses produits. Le Groupe s'organise en quatre segments :

- Europe, Moyen-Orient et Afrique : dit « EMEA »,
- Amérique du Nord,
- Communauté des États Indépendants, dit « CEI », APAC et Amérique latine,
- Surfaces sportives.

Par secteur opérationnel

31 Déc 2015 (en millions d'euros)	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	917.6	771.2	586.7	439.3	-	2,714.8
Activité ⁽¹⁾	1,003.8	775.7	605.7	445.8	-	-
Marge brute	285.7	209.0	89.2	85.0	0.5	669.4
% du chiffre d'affaires net	31.1%	27.1%	15.2%	19.3%		24.7%
EBITDA ajusté	137.5	84.0	66.9	41.4	(44.5)	285.3
% du chiffre d'affaires net	14.9%	10.9%	11.4%	9.4%		10.5%
Ajustements	(12.6)	24.6	(2.8)	(0.9)	(3.6)	4.7
EBITDA	125.1	108.6	64.1	40.4	(48.1)	290.1
% du chiffre d'affaires net	13.6%	14.1%	10.9%	9.2%		10.7%
EBIT	85.5	62.0	19.6	23.1	(25.6)	164.6
% du chiffre d'affaires net	9.3%	8.0%	3.3%	5.3%		6.1%
Investissements courants	29.6	14.6	20.8	8.4	5.9	79.3

⁽¹⁾ incluant le chiffre d'affaires inter-secteur

31 Déc 2014 (en millions d'euros)	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	681.3	658.0	771.1	304.0	-	2,414.4
Activité ⁽¹⁾	757.4	660.9	787.0	306.4	-	-
Marge brute	172.3	168.7	172.7	58.7	(0.8)	571.6
% du chiffre d'affaires net	25.3%	25.6%	22.4%	19.3%		23.7%
EBITDA ajusté	77.0	63.8	146.0	26.7	(38.5)	275.0
% du chiffre d'affaires net	11.3%	9.7%	18.9%	8.8%		11.4%
Ajustements	(20.9)	(7.5)	(1.6)	(1.0)	(6.7)	(37.7)
EBITDA	56.1	56.2	144.6	25.7	(45.2)	237.4
% du chiffre d'affaires net	8.2%	8.5%	18.8%	8.5%		9.8%
EBIT	29.9	22.8	97.5	11.8	(25.4)	136.6
% du chiffre d'affaires net	4.4%	3.5%	12.6%	3.9%		5.7%
Investissements courants	19.3	27.5	20.6	4.6	5.6	77.6

⁽¹⁾ incluant le chiffre d'affaires inter-secteur

Informations sur l'activité en France et dans les autres pays significatifs

L'activité du Groupe en France est inférieure à 10% du chiffre d'affaires du Groupe en 2015, comme en 2014.

Les actifs non courants en France, si l'on exclut le Goodwill non affecté issu de la fusion entre Tarkett et Sommer au début des années 2000, représentent également moins de 10% du total des actifs non courants du Groupe en 2015 et en 2014.

Tarkett considère un seuil de 25% du chiffre d'affaires comme significatif. Seuls les Etats-Unis sont supérieurs à ce

seuil, avec 38.6% du chiffre d'affaires consolidé en 2015 (32.6% du chiffre d'affaires en 2014).

Concernant les actifs non courants, les Etats-Unis représentent 42.0% du total des actifs non courants du Groupe au 31 décembre 2015 (40.5% au 31 décembre 2014).

Tarkett n'a pas de client qui représente plus de 10% de son chiffre d'affaires. En 2015, le client le plus significatif représente environ 3% du chiffre d'affaires consolidé, contre environ 5% en 2014 et les années précédentes.

3.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Gains de cession d'actifs immobilisés	28.3	1.1
Autres produits opérationnels	11.8	6.1
Autres produits opérationnels	40.1	7.2
Pertes de cession d'actifs immobilisés	(1.1)	(0.3)
Autres charges opérationnelles	(19.2)	(14.6)
Autres charges opérationnelles	(20.3)	(14.9)
Total autres produits et charges opérationnels	19.8	(7.7)

La ligne « Gains de cession d'actifs immobilisés » comprend essentiellement la plus-value de cession du site de Houston aux Etats-Unis pour 28 millions d'euros.

3.4 ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

3.4.1 STOCKS

Les stocks sont évalués, selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS), au plus bas du coût de revient ou de la valeur nette réalisable. Les coûts de revient des stocks fabriqués comprennent tous les coûts directs et une quote-part de frais généraux et d'amortissement des outils de

production. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Matières premières et fournitures	124.0	107.6
Produits en cours	60.5	60.0
Produits finis	238.3	212.0
Echantillons	1.4	3.2
Pièces de rechange et consommables	22.4	22.0
Total Valeur Brute	446.6	404.8
Provision pour dépréciation de stock	(70.1)	(56.6)
Total Stocks Nets	376.5	348.2

Détail de la provision pour dépréciation sur stocks

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2014	Dotation	Reprise	Impact de change	31 Déc 2015
Matières premières et fournitures	(10.7)	(5.4)	0.5	(0.6)	(16.2)
Produits en cours	(10.7)	(1.3)	1.6	(0.5)	(10.9)
Produits finis	(28.9)	(11.0)	4.4	(1.3)	(36.8)
Echantillons	(1.0)	0.6	-	-	(0.4)
Pièces de rechange et consommables	(5.3)	(0.5)	-	-	(5.8)
Total provision pour dépréciation de stock	(56.6)	(17.6)	6.5	(2.4)	(70.1)

Les taux de provision sur stocks sont appliqués de manière similaire sur les différentes périodes. Le coût des matières premières en 2015 s'élève à 1,185.0 millions d'euros (contre 1,105.9 millions d'euros en 2014).

3.4.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les clients et comptes rattachés sont comptabilisés à leur valeur nominale facturée convertie au taux de clôture, diminuée des provisions pour créances douteuses.

Cette provision est basée sur l'estimation par la direction de la possibilité du recouvrement des créances clients et la valorisation des actifs courants, notamment en cas de détérioration du degré de fiabilité d'un client important ou de nouveaux défauts de paiements.

Provisions pour créances clients

Les provisions pour couvrir le risque de non recouvrement partiel ou total des créances clients sont constituées comme suit :

- des créances douteuses identifiées et provisionnées à 100% ;

- d'une provision statistique, basée sur l'ancienneté des créances échues, définie de la manière suivante:

Créances échues	Dépréciation (pourcentage du montant brut)
De 61 à 180 jours	25%
De 181 à 270 jours	50%
De 271 à 360 jours	75%
De plus de 360 jours	100%

- de provision complémentaire au cas par cas en application du jugement professionnel.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Créances sur des parties liées	8.8	7.8
Créances sur clients et comptes rattachés	336.1	328.6
Total Valeur Brute	344.9	336.4
Provisions pour créances douteuses	(22.9)	(24.5)
Total Créances Nettes	322.0	312.0

La variation de la provision pour créances douteuses s'élève à 1.6 million d'euros et s'explique principalement de la façon suivante :

- (4.3) millions d'euros de dotation ;
- 6.2 millions d'euros de reprise ;
- (0.1) million d'euros d'effet de change.

Détail des créances échues non dépréciées

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Créances échues 0-180 jours	33.9	34.0
Créances échues 181-270 jours	0.3	0.3
Créances échues 271-360 jours	0.4	0.2
Créances échues >360 jours	-	1.7
Créances, procédures de faillite, affaires juridiques	1.2	1.4
Total créances échues non dépréciées	35.8	37.6

3.4.3 AUTRES CRÉANCES

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Autres créances à long terme	0.3	0.5
Charges constatées d'avance	17.8	19.6
Créances d'impôt courant	12.3	19.4
TVA et autres taxes	12.4	17.3
Autres créances et actifs courants	18.0	16.5
Autres créances à court terme	60.5	72.9

3.4.4 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les fournisseurs et autres dettes sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les dettes dont l'échéance est

supérieure à un an sont ramenées à leur valeur nette actuelle.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Fournisseurs et comptes rattachés	243.3	221.3
Effets à payer	4.4	3.1
Fournisseurs et comptes rattachés	247.7	224.4

3.4.5 AUTRES DETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Dettes liées au personnel	101.7	83.0
Impôt courant	16.8	15.9
TVA et autres taxes	13.8	16.4
Remises clients	36.0	39.8
Dettes diverses	23.6	25.4
Autres dettes	191.9	180.5

Options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015, le montant de la dette enregistrée dans les comptes consolidés du Groupe au titre des options d'achat représente 3.1 millions d'euros.

Cette dette se compose au 31 décembre 2015 de deux options, accordées aux minoritaires des entités :

- Morton Extrusionstechnik (MET) pour 3.1 millions d'euros, correspondant aux 49% d'actions résiduelles, détenues par les minoritaires ;
- Fieldturf Benelux BV pour 0.05 million d'euros, correspondant aux 49% d'actions résiduelles, détenues par les minoritaires.

NOTE 4 - AVANTAGES DU PERSONNEL

4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

Il existe dans le Groupe différents systèmes de provisions pour retraite qui dépendent des conditions juridiques, économiques et fiscales de chaque pays. Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires, les versements effectués à des régimes de retraite ou de prévoyance.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant le présent exercice et les exercices antérieurs.

Ces cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement futur pour le Groupe. Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le calcul de l'engagement est déterminé suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

Hypothèses :

La comptabilisation des valeurs actuarielles est basée sur les taux d'intérêt à long terme, les prévisions d'augmentations futures des salaires et les taux d'inflation. Les principales hypothèses sont présentées ci-dessous :

L'obligation est alors enregistrée au bilan, déduction faite de la valeur des actifs du régime qui couvrent cette obligation.

L'évaluation de ces engagements est effectuée à la fin de chaque semestre par des actuaires indépendants conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel ».

Description des régimes

Au 31 décembre 2015, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi les plus importants du Groupe se trouvent aux États-Unis, en Allemagne, en Suède, au Canada et au Royaume-Uni. Ces cinq pays représentent plus de 90 % des engagements totaux au titre des régimes à prestations définies.

Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les régimes de retraite du Groupe sont fermés aux nouveaux entrants et à l'accumulation des droits depuis plusieurs années. La plupart des plans au Canada sont désormais fermés. Ces régimes sont préfinancés selon les normes légales locales. En outre, le Groupe opère des régimes de remboursement de frais médicaux et d'assurance-vie pour certains salariés aux États-Unis. Ces plans ne sont pas couverts par des actifs de financement et sont aujourd'hui fermés.

En Suède, le régime de retraite à prestations définies est obligatoire pour les salariés nés avant 1979, selon la convention collective applicable. Les salariés nés après cette date participent au régime obligatoire à cotisations définies. En Allemagne, le Groupe offre une pension de retraite, des régimes de médailles du travail et de pré-retraite.

Par ailleurs, le Groupe offre des indemnités de fin de carrière prévues par la législation ou les accords collectifs applicables dans certains pays comme en France et en Italie.

La durée moyenne pondérée de l'obligation est de 14 ans.

Evénements spéciaux

Aux États-Unis, le Groupe a procédé en 2015 au règlement anticipé de deux plans de retraite entièrement couverts par des actifs. L'impact net des règlements effectués et de la reprise de provision est un produit de 1.5 million d'euros enregistré au compte de résultat.

Montants portés au bilan (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Obligations de prestations	228.9	11.1	240.0	247.9	6.3	254.2
Valeur actuelle des placements	(94.5)	-	(94.5)	(98.8)	-	(98.8)
Engagement net comptabilisé au bilan	134.4	11.1	145.5	149.1	6.3	155.4

Montants portés au compte de résultat (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Droits accumulés durant l'année	3.3	4.5	7.8	3.2	2.9	6.1
Droits accumulés dans le passé	0.1	-	0.1	-	-	-
(Gain) / perte sur les nouveaux régimes de retraite	(1.5)	-	(1.5)	-	-	-
Coût financier (effet de l'actualisation)	4.3	0.2	4.5	4.7	0.1	4.8
Mise à jour des autres engagements de retraite	(0.2)	-	(0.2)	(0.1)	-	(0.1)
Coûts administratifs et taxes	1.1	-	1.1	0.7	-	0.7
Total de la charge (produit) net figurant au compte de résultat	7.1	4.7	11.7	8.4	3.0	11.4

Montants constatés dans l'état du résultat global (avant impôt) (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Effet des changements dans les hypothèses démographiques	(0.2)	-	(0.2)	4.6	0.2	4.8
Effet des changements dans les hypothèses financières	(13.7)	-	(13.7)	29.7	(0.1)	29.6
Effet des changements d'expérience	(6.0)	(0.1)	(6.1)	0.6	(0.2)	0.4
Revenus financiers des placements effectués (excluant les produits d'intérêt)	3.9	-	3.9	(4.9)	-	(4.9)
Coût/(Produit) total des pensions reconnu dans le résultat global	(16.0)	(0.1)	(16.1)	30.0	(0.1)	29.9

Variation du passif net porté au bilan (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Passif (actif) net à l'ouverture	149.1	6.3	155.4	118.9	3.3	122.2
Charge (produit) net figurant au compte de résultat	7.1	4.7	11.7	8.4	3.0	11.4
Montants comptabilisés dans le résultat global pendant l'exercice	(16.0)	(0.1)	(16.1)	30.0	(0.1)	29.9
Effet des variations de périmètre	(0.6)	-	(0.6)	(0.1)	-	(0.1)
Cotisations employés	(4.7)	-	(4.7)	(5.6)	-	(5.6)
Prestations payées par la société	(4.7)	(0.2)	(4.9)	(4.8)	(0.3)	(5.1)
Variations de change	4.2	0.4	4.6	2.3	0.4	2.7
Passif (actif) net à la clôture	134.4	11.1	145.5	149.1	6.3	155.4

4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

Variation des obligations de prestations (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Obligations de prestations à l'ouverture	247.9	6.3	254.2	201.9	3.3	205.2
Droits accumulés durant l'année	3.3	4.5	7.8	3.2	2.9	6.1
Droits accumulés dans le passé	0.1	-	0.1	-	-	-
Coût financier (effet de l'actualisation)	8.2	0.2	8.4	8.6	0.1	8.7
Prestations versées sur la base du plan	(16.8)	-	(16.8)	(7.3)	-	(7.3)
Prestations payées par la société	(4.7)	(0.2)	(4.9)	(4.8)	(0.3)	(5.1)
Mise en place de nouveau régime de retraite	-	-	-	-	-	-
Contribution des participants au régime des retraites	0.1	-	0.1	0.1	-	0.1
Dépenses payées	(0.1)	-	(0.1)	(0.3)	-	(0.3)
Effet des variations de périmètre	(0.3)	-	(0.3)	(0.1)	-	(0.1)
Effet des changements dans les hypothèses démographiques	(0.2)	-	(0.2)	4.6	0.2	4.8
Effet des changements dans les hypothèses financières	(13.7)	-	(13.7)	29.8	(0.1)	29.7
Effet des changements d'expérience	(6.1)	(0.1)	(6.2)	0.5	(0.2)	0.2
Variations de change	12.7	0.4	13.1	11.7	0.4	12.1
Obligations de prestations à la clôture	228.9	11.1	240.0	247.9	6.3	254.2

Variation des placements (en millions d'euros)	31 Déc 2015			31 Déc 2014		
	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL	Retraites	Autres engagements sociaux	TOTAL
Valeur actuelle des placements au 1er janvier	98.8	-	98.8	83.0	-	83.0
Coût financier (effet de l'actualisation)	4.0	-	4.0	4.0	-	4.0
Cotisations employeurs	4.7	-	4.7	5.6	-	5.6
Cotisations employeurs incluant les paiements directs employeurs	4.7	0.2	4.9	4.8	0.3	5.1
Contribution des participants au régime des retraites	0.1	-	0.1	0.1	-	0.1
Prestations versées sur la base du plan	(16.8)	-	(16.8)	(7.3)	-	(7.3)
Prestations payées par la société	(4.7)	(0.2)	(4.9)	(4.8)	(0.3)	(5.1)
Mise en place de nouveau régime de retraite	-	-	-	-	-	-
Dépenses payées	(1.1)	-	(1.1)	(1.0)	-	(1.0)
Effet des variations de périmètre	0.3	-	0.3	-	-	-
Revenus financiers des placements effectués (excluant les produits d'intérêt)	(3.9)	-	(3.9)	4.9	-	4.9
Variations de change	8.5	-	8.5	9.4	-	9.4
Valeur actuelle des placements au 31 décembre	94.5	-	94.5	98.8	-	98.8

	31 Déc 2015		31 Déc 2014	
	Retraites	Autres engagements sociaux	Retraites	Autres engagements sociaux
Taux d'actualisation	3.70%		3.30%	
Incluant:				
Etats-Unis	4.50%	4.50%	4.25%	4.50%
Allemagne	2.00%		1.50%	
Suède	3.50%		2.75%	
Royaume-Uni	3.60%		3.50%	
Canada	4.20%		4.00%	
Taux d'augmentation des salaires	2.62%		2.55%	
Inflation	2.28%		2.02%	

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- Etats-Unis : iBoxx \$ 15+ year AA
- Zone euro : iBoxx € Corporate AA 10+
- Suède : obligations de sociétés suédoises
- Royaume-Uni : iBoxx £ 15+ year AA
- Canada : obligations canadiennes AA « Mercer Yield Curve Canada »

Allocation des actifs du régime par nature de placement :

	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Actions	48.4%	49.6%
Obligations	29.5%	29.5%
Immobilier	3.8%	3.3%
Autres	18.3%	17.6%

Sensibilité sur le taux d'actualisation

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Augmentation de 50 points de base		
Augmentation/(Diminution) des obligations de prestations	(15.0)	(16.9)
Diminution de 50 points de base		
Augmentation/(Diminution) des obligations de prestations	16.6	18.0

Prestations à verser lors des 5 prochaines années

Les prestations qui devront être versées dans les cinq prochaines années au titre des plans de retraites et assimilés sont estimées comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
2015		11.9
2016	11.8	8.1
2017	10.5	8.4
2018	11.2	9.7
2019	11.8	9.0
2020	12.0	
Total	57.3	47.1

4.2 CHARGES DE PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Rémunérations et salaires	(618.2)	(514.8)
Charges de retraites	(6.7)	(6.3)
Coût de personnel total	(624.9)	(521.1)
Nombre moyen d'employés	12,624	11,660

Rémunérations des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les membres du Comité de Direction et les membres du Conseil de surveillance. Les principaux dirigeants ont reçu les rémunérations suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Avantages du personnel à court terme	6.8	7.7
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements fondés sur des actions	1.2	1.5
Total	8.0	9.2

Les montants des rémunérations allouées comprennent leurs salaires, jetons de présence et des avantages en nature.

4.3 PAIEMENT EN ACTIONS

Le Groupe met régulièrement en place des plans d'attribution d'actions gratuites. A la date d'attribution des droits, le Groupe détermine la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés dans le cadre des paiements fondés sur des actions. Cette juste valeur est comptabilisée en charges, en contrepartie des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. A chaque clôture, le montant est ajusté de telle sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition.

Concernant les 3 plans en cours, les actions ordinaires seront attribuées aux bénéficiaires à l'issue d'une période dite d'acquisition de deux ans. L'attribution est conditionnée au respect d'une condition de performance économique (basée sur le plan à 3 ans du Groupe), ainsi que d'une condition de présence des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'attribution. Le Groupe peut décider d'accorder, en lieu et place d'actions, la contre-valeur en numéraire calculée à la valeur du marché.

En 2015, le plan LTI 2012 s'est traduit par un versement en numéraire de 3.1 millions d'euros.

	LTIP 2013	LTIP 2014	LTIP 2015
Date d'attribution	9 oct 2013	1 avril 2015	21 déc 2015
Fin de la période d'attribution	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2018
Nombre d'actions	372,783	269,800	364,850
Valeur estimée à la date de mise en place du plan (<i>en euros</i>)	29.00	21.01	27.38
Estimation au 31 décembre 2015 du nombre d'actions à livrer	186,392	134,900	364,850
Modalité de règlement	Au choix de la société: distribution d'actions ou contre-valeur en numéraire calculée à la valeur du marché		
Charges 2015 (<i>en millions d'euros</i>)	(1.6)	(1.1)	(0.1)
Charges 2014 (<i>en millions d'euros</i>)	(2.9)	-	-
Charges 2013 (<i>en millions d'euros</i>)	(1.0)	-	-

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1 ÉCART D'ACQUISITION (GOODWILL)

Pour l'évaluation du goodwill, Tarkett applique la norme IFRS 3 révisée (voir 2.2), excepté pour les acquisitions comptabilisées avant le 31 décembre 2009, pour lesquelles la norme IFRS 3 2004 s'appliquait.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir méthode comptable décrite en

5.4) ou en cas d'événement pouvant laisser penser qu'une perte de valeur a pu survenir.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

L'évolution du goodwill peut être analysée comme suit:

(<i>en millions d'euros</i>)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Valeur nette comptable en début de période	532.6	425.6
Goodwill sur acquisitions de la période	1.5	72.5
Ajustement à la comptabilisation initiale du goodwill	(28.7)	0.1
Impact des effets de change	33.0	34.4
Valeur nette comptable en fin de période	538.4	532.6

Les variations les plus importantes sont dues à l'ajustement du goodwill sur l'acquisition du groupe Desso ainsi que la comptabilisation du goodwill sur l'acquisition de la société Ambiente.

5.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

5.2.1 DETERMINATION DU GOODWILL DESSO

Au 31 décembre 2014, l'écart d'acquisition résultant de l'intégration du groupe Desso avait été évalué à 60.0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, Tarkett a procédé aux travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, qui ont conduit à un ajustement de l'écart d'acquisition qui s'élève à 31.3 millions d'euros.

Ce goodwill s'explique principalement par:

- Des technologies et du savoir-faire spécifiques,
- Des synergies commerciales attendues s'appuyant sur des ventes croisées des produits Desso et Tarkett.

Les ajustements de juste valeur et le calcul du goodwill final de Desso se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Ajustement de juste valeur	Actifs acquis et passifs repris à la juste valeur
Actifs Immobilisés	67.6	39.3	106.9
Actifs Courants	74.4	3.7	78.1
Passifs Courants et Provisions Court Terme	(102.1)	(3.0)	(105.1)
Impôts différés	(8.9)	(11.3)	(20.2)
Actifs net acquis (B)	31.0	28.7	59.7
Coût du regroupement d'entreprises (A)	91.0	-	91.0
Evolution du goodwill consolidé (A) - (B)	60.0	(28.7)	31.3

5.2.2 DETERMINATION DU GOODWILL CALIFORNIA TRACK AND ENGINEERING

Le montant de l'acquisition de la société CTE s'élève à 1.6 million d'euros (1.8 million de dollars). La juste valeur des actifs acquis a été estimée à 0.5 million d'euros (0.6 million de dollars) créant un écart d'acquisition de 1.1 million d'euros (1.2 million de dollars).

Ce goodwill s'explique principalement par:

- L'expertise technique et le savoir-faire spécifique relatifs à l'installation de pistes d'athlétisme de la société California Tracks Engineering,
- L'expérience commerciale et la connaissance du marché de la région ouest des Etats-Unis.

5.2.3 DETERMINATION DU GOODWILL AMBIENTE

La société Ambiente a été acquise pour un montant de 0.7 million d'euros. L'écart d'acquisition qui en résulte s'élève à 0.5 million d'euros, avant ajustement du prix à partir des comptes de l'exercice 2015. La valeur de l'actif net acquis s'élève à 0.2 million d'euros.

Le goodwill de 0.5 million d'euros s'explique principalement par:

- La part de marché actuellement détenue par la société Ambiente en Autriche dans le segment de la moquette commerciale
- Les relations de confiance établies par la société avec un réseau important d'architectes et de designers en Autriche
- L'efficacité logistique et la qualité de service offerts par la société Ambiente.

5.2.4 REPARTITION DU GOODWILL ENTRE LES DIFFÉRENTES UGT

La répartition du goodwill entre les différentes UGT est la suivante :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015		31 Déc 2014	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Résilient & divers	71.1	70.5	71.2	70.7
Moquette	31.8	31.8	60.0	60.0
Bois	-	-	-	-
Laminé	-	-	-	-
EMEA	102.9	102.3	131.2	130.7
Commercial	75.5	58.5	69.9	52.9
Tandus & Centiva	194.0	194.0	173.5	173.5
Résidentiel	-	-	-	-
Amérique du Nord	269.5	252.5	243.4	226.4
CEI	96.5	95.5	96.5	95.5
APAC	-	-	-	-
Amérique latine	0.1	0.1	0.2	0.2
CEI, APAC et Amérique latine	96.6	95.6	96.7	95.7
Pistes d'athlétisme	39.1	33.5	35.2	29.4
Gazon synthétique & autres	54.8	54.5	50.6	50.3
Surfaces sportives	93.9	88.0	85.8	79.8
TOTAL GOODWILL	562.9	538.4	557.1	532.6

5.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Recherche et développement

Selon IAS 38, les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans la période où ils sont engagés, sauf lorsque les conditions requises sont remplies pour l'inscription à l'actif des frais de développement.

Brevets

Les brevets sont présentés net des amortissements et éventuelles pertes de valeurs.

Les coûts capitalisés correspondent principalement aux frais de conseil juridique. Les brevets sont amortis dès leur date de dépôt de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation estimée et les dates d'échéance de ces brevets.

Licences informatiques

Les licences informatiques sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont enregistrés dès leur date de disponibilité de façon linéaire :

- Brevets et marques : sur la durée la plus courte entre la durée de vie du brevet ou sa durée d'utilisation
- Coûts de développement : 3 – 6^{2/3} ans
- Logiciels informatiques : 3 – 5 ans

5.3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Coût d'acquisition

Le coût des immobilisations inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les autres coûts directement attribuables pour disposer du bien dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même, comprend les coûts des matières premières et de la main d'œuvre directe, l'estimation initiale, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement, à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont capitalisées et enregistrées comme un actif distinct s'il est probable qu'il y aura des avantages économiques associés à cet élément qui iront au Groupe, alors que les dépenses de maintenance et de réparation sont généralement enregistrées en charges au cours de la période où elles sont encourues.

Amortissements

En fonction de l'usage économique de l'immobilisation, les méthodes d'amortissement linéaire se situent dans les fourchettes de durées d'utilisations suivantes :

- Immeubles : 20-30 ans
- Machines et équipements : 6^{2/3} - 10 ans
- Cylindres d'impression : 2 ans
- Autres équipements et fournitures : 3-5 ans

Location financement

Au commencement d'un accord, le Groupe détermine si l'accord est ou contient un contrat de location.

Les contrats de location de biens immobiliers ou mobiliers dans lesquels le Groupe a conservé en substance la quasi-totalité des risques et avantages sont qualifiés de location financement.

Les biens acquis en location financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle du paiement minimum à la date de début des contrats.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

Les principes d'amortissement et de valorisation ultérieure de l'actif sont similaires à ceux des autres immobilisations corporelles, excepté lorsque la durée du contrat est plus courte que la durée d'utilisation du bien, et qu'il n'y a pas de certitude quant au transfert de propriété à l'issue du contrat.

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les charges de location sont enregistrées en résultat et réparties de façon linéaire sur la durée du contrat.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Frais de recherche et développement	4.0	4.8
Brevets	32.8	39.7
Marques	40.8	18.5
Licences informatiques	37.3	30.6
Autres immobilisations incorporelles	4.4	5.9
Acomptes sur immobilisations	4.9	16.3
Immobilisations incorporelles	124.2	115.8
Biens et immeubles	226.0	234.9
Matériel et équipements	230.6	233.8
Equipements loués	4.4	2.0
Acomptes sur immobilisations	38.4	31.4
Immobilisations corporelles (*)	499.4	502.1

(*) Les équipements en cours de fabrication ont été répartis par nature

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie s'élèvent à 7.4 millions d'euros en valeur brute et nette (7.4 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les mouvements sur valeurs brutes, amortissements et pertes de valeurs se détaillent comme suit :

Coûts d'acquisition (en millions d'euros)	31 Déc 2014	Acquisition	Cession	Changement de périmètre	Transfert	Changement de méthode comptable *	Variation des taux de change	31 Déc 2015
Frais de recherche et développement	11.1	0.8	-	-	(0.1)	-	0.1	11.9
Brevets	133.1	-	-	-	0.5	-	14.4	148.0
Marques	31.8	-	-	-	0.1	23.8	2.1	57.8
Licences informatiques	92.5	4.5	(0.8)	-	15.4	-	3.8	115.4
Autres immobilisations incorporelles	7.5	-	-	-	-	-	1.3	8.8
Acomptes sur immobilisations	16.3	4.8	-	-	(17.0)	-	0.8	4.9
Immobilisations incorporelles	292.3	10.1	(0.8)	-	(1.1)	23.8	22.5	346.8
Biens et immeubles	503.7	5.2	(16.0)	-	6.0	(0.1)	6.3	505.1
Immeubles loués	2.8	-	(2.5)	-	-	-	-	0.3
Matériel et équipements	1,247.8	21.2	(57.0)	-	9.6	16.9	25.6	1,264.1
Equipements loués	2.7	2.6	(0.1)	-	(0.5)	2.2	0.1	7.0
Acomptes sur immobilisations	31.4	41.6	(0.1)	-	(35.6)	-	1.2	38.5
Immobilisations corporelles	1,788.4	70.6	(75.7)	-	(20.5)	19.0	33.2	1,815.0

* Impact lié aux ajustements de juste valeur suite à l'acquisition du groupe Desso

Amortissements et pertes de valeur cumulés (en millions d'euros)	31 Déc 2014	Dotation	Cession	Reprise	Transfert	Changement de méthode comptable *	Variation des taux de change	Au 31 Déc 2015
Frais de recherche et développement	(6.4)	(1.3)	-	(0.1)	-	-	(0.2)	(8.0)
Brevets	(93.3)	(11.1)	-	(0.5)	-	-	(10.3)	(115.2)
Marques	(13.3)	(3.3)	-	(0.4)	-	-	(0.1)	(17.1)
Licences informatiques	(61.9)	(15.0)	0.8	-	(0.1)	-	(1.8)	(78.0)
Autres immobilisations incorporelles	(1.7)	(0.8)	-	(1.3)	0.1	-	(0.6)	(4.3)
Immobilisations incorporelles	(176.5)	(31.5)	0.8	(2.3)	-	-	(13.0)	(222.6)
Biens et immeubles	(268.8)	(21.9)	9.7	(0.2)	6.7	(1.8)	(2.8)	(279.1)
Immeubles loués	(2.8)	-	2.5	-	-	-	-	(0.3)
Matériel et équipements	(1,014.0)	(68.2)	54.5	(0.3)	14.3	(2.0)	(17.8)	(1,033.5)
Équipements loués	(0.7)	(1.1)	0.1	-	-	(0.9)	-	(2.6)
Immobilisations corporelles	(1,286.4)	(91.2)	66.8	(0.5)	21.0	(4.7)	(20.6)	(1,315.6)

* Impact lié aux ajustements de juste valeur suite à l'acquisition du groupe Desso

5.4 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

5.4.1 ACTIFS NON FINANCIERS

Test annuel de dépréciation

Le goodwill et les autres actifs incorporels non amortissables font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que financiers et impôts différés, sont examinées afin d'apprécier s'il existe un indice de perte de valeur. Si c'est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs (hors intérêts sur emprunts et taxes) actualisés pour chaque unité génératrice de trésorerie.

Les unités génératrices de trésorerie

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les actifs sont testés au niveau d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui sont le reflet de l'organisation sectorielle du Groupe et de son offre produits. L'écart d'acquisition a été alloué aux unités génératrices de trésorerie.

Méthodologie de dépréciation d'actifs

Le Groupe analyse les flux futurs de trésorerie, issus des dernières prévisions, sur une période de trois ans, correspondant à la meilleure estimation d'un cycle complet d'activité. Celles-ci ont été établies en tenant compte des variations affectant à la fois les prix de vente, les volumes et les coûts des matières premières. Au-delà des trois ans, le Groupe détermine une année normative calculée en prolongeant la troisième année en prenant comme hypothèse une stabilité du chiffre d'affaires et du taux de marge, un besoin en fond de roulement et des investissements de renouvellement normatifs déterminés sur la base de constats historiques. Cette année normative est ensuite projetée à l'infini selon la méthode de Gordon Shapiro.

L'actualisation des flux futurs de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe, intégrant une prime de risque de marché et une prime de risque spécifique du secteur et d'une prime de risque pays.

Le taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Les hypothèses retenues pour 2015 sont les suivantes :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance à l'infini
EMEA	8.6%	2%
Amérique du Nord	8.6%	2%
CEI	12.2%	4%
APAC	9.2%	4%
Amérique latine	10.6%	4%
Revêtements sportifs	8.6%	2%

Hypothèses opérationnelles

Pour chaque UGT, les hypothèses opérationnelles qui ont été jugées clé par le Groupe sont les suivantes :

- Évolution des marchés sur lesquels interviennent ces UGT, sur la base d'estimations internes, si possible supportées par des prévisions externes si celles-ci existent sur les segments/produits concernés,
- Évolution de l'activité du Groupe au sein de ses différents marchés,
- Hypothèse générale de stabilité de la balance d'inflation (prix d'achat stables, ou si variation considérée, compensation totale par une évolution des prix de vente permettant d'équilibrer l'impact en valeur),
- Mise en place continue des plans de productivité pour les usines intervenant sur ces UGT afin d'en améliorer la rentabilité,
- Ainsi que l'EBITDA, résultant de la combinaison des facteurs évoqués ci-dessus.

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité à une variation des hypothèses clés a été réalisée sur trois hypothèses :

- le taux d'actualisation (CMPC),
- le taux de croissance à l'infini,
- l'EBITDA.

Les variations de 50 points de base du taux d'actualisation et du taux de croissance sont des variations raisonnablement possibles pour notre Groupe. Le Groupe intervient sur un grand nombre de pays, avec un équilibre entre trois zones principales (EMEA, Amérique du Nord et CEI, APAC et Amérique latine). Nous estimons que les évolutions économiques de ces zones peuvent s'atténuer entre elles, comme cela a d'ailleurs pu être démontré par le passé.

En 2015, la combinaison d'une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base et d'une baisse du taux de croissance à l'infini de 50 points de base n'aboutirait pas à la comptabilisation de perte de valeur.

Par ailleurs, une baisse de 100 points de base de l'EBITDA, hypothèse clé pour le Groupe, conduirait à la comptabilisation d'une perte de valeur de (4.4) millions d'euros sur l'UGT Amérique du Nord – Résidentiel.

Pertes de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices 2015 et 2014 peuvent être réparties comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
UGT EMEA - Laminé	(0.5)	-
Total	(0.5)	-

L'entité concernée étant consolidée par mise en équivalence, la charge est présentée au compte de résultat sur la ligne « Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (net d'impôt) », et sa contrepartie en « Autres actifs financiers » dans l'état de la situation financière consolidée.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la dépréciation du goodwill puis aux autres actifs.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

5.4.2 ACTIFS FINANCIERS NON DERIVES

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur en contrepartie du résultat, est évalué à chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a une possibilité qu'il soit déprécié.

Pour les actifs financiers disponibles à la vente, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par rapport au coût entraîne une dépréciation en compte de résultat. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est égale à la différence entre la valeur comptable à l'origine et la juste valeur, moins les pertes de valeurs précédemment reconnues et comptabilisées dans le résultat.

La perte de valeur d'un actif financier mesuré au coût amorti est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt initial de l'actif.

5.5 ENGAGEMENTS DE LOCATION

Les engagements de location du Groupe concernent principalement des immeubles, véhicules, du matériel informatique et des logiciels ainsi que des bureaux.

Paiements au titre des contrats de location simple

Les paiements minimum au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. (cf 5.3.2 pour plus de

précision sur les principes de classement des contrats entre location simple et location financement).

Paiements au titre de contrats de location financement

Les paiements minimum au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette. (cf 5.3.2 pour plus de précision sur les principes de classement des contrats entre location simple et location financement).

Les loyers minimaux futurs dus en vertu de contrats de location simple non résiliables avant un an, sont précisés ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Moins d'un an	22.1	20.9
Entre 1 et 5 ans	26.4	32.2
A plus de 5 ans	2.9	3.5
Total paiements minimaux futurs	51.4	56.5

NOTE 6 - PROVISIONS

6.1 PROVISIONS

Les provisions sont comprises dans le passif lorsque le montant ou la durée sont incertains. Elles proviennent des risques environnementaux, juridiques et fiscaux, des litiges et autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les sorties de trésorerie futures sont actualisées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de

l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions sont reprises lorsque nécessaire.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens correspondants. Elle repose sur les données historiques des garanties.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

(en millions d'euros)	31 Déc 2014	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Transfert	Impact de change	31 Déc 2015
Provisions pour garanties	2.7	-	(0.4)	-	(0.1)	0.1	2.3
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour réclamations & litiges	1.1	2.2	(0.1)	-	-	(0.2)	3.0
Autres provisions	4.3	0.2	(0.1)	-	(0.8)	-	3.6
Provisions pour impôt complémentaire	2.1	0.2	(0.5)	-	-	-	1.8
Provisions financières *	34.3	-	(1.9)	-	-	3.8	36.2
Total Long Terme	44.5	2.6	(3.0)	-	(0.9)	3.7	46.9
Provisions pour garanties	27.9	3.3	(9.7)	2.2	(1.9)	2.4	24.2
Provisions pour restructuration	14.3	1.1	(6.8)	-	0.1	0.1	8.8
Provisions pour réclamations & litiges	8.2	3.9	(3.1)	-	2.0	0.3	11.3
Autres provisions	-	0.1	-	-	-	-	0.1
Total Court Terme	50.5	8.4	(19.6)	2.2	0.2	2.7	44.4
Total des Provisions	95.0	11.0	(22.6)	2.2	(0.7)	6.4	91.3

La reprise de 3.1 millions d'euros sur les provisions pour réclamations et litiges inclut 2.2 millions d'euros de reprise non utilisée.

(en millions d'euros)	31 Déc 2013	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Transfert	Impact de change	31 Déc 2014
Provisions pour garanties	2.8	0.1	(0.3)	0.1	-	-	2.7
Provisions pour restructuration	0.6	-	-	-	(0.6)	-	-
Provisions pour réclamations & litiges	2.1	0.8	(1.8)	-	-	-	1.1
Autres provisions	3.6	0.8	(0.1)	-	-	-	4.3
Provisions pour impôt complémentaire	2.4	0.6	(0.8)	-	-	-	2.1
Provisions financières *	29.7	0.6	-	-	-	4.1	34.3
Total Long Terme	41.2	2.9	(3.1)	0.1	(0.6)	4.1	44.5
Provisions pour garanties	9.4	11.0	(7.6)	1.6	11.3	2.1	27.9
Provisions pour restructuration	3.2	13.1	(2.6)	-	0.6	-	14.3
Provisions pour réclamations & litiges	20.9	3.1	(5.6)	-	(10.9)	0.6	8.2
Autres provisions	0.1	0.3	(0.3)	-	(0.1)	-	-
Total Court Terme	33.7	27.5	(16.0)	1.6	0.9	2.8	50.5
Total des Provisions	74.8	30.4	(19.2)	1.7	0.2	6.9	95.0

* Les variations du compte « Provisions financières » proviennent de la provision pour litiges relatifs à l'amiante comptabilisée par la société Domco Products Texas Inc.

6.2 PASSIFS EVENTUELS

Litige amiante

Aux Etats-Unis, le Groupe fait l'objet de recours judiciaires par des tiers relatifs à des préjudices corporels liés à l'amiante. Les coûts anticipés des poursuites en cours ou à venir sont couverts par les assurances du Groupe, par des garanties de passif accordées par des tiers, et par des provisions que la Direction, sur la base des conseils et informations fournis par ses avocats, considère comme suffisantes.

Autres

Fin mars 2013, l'Autorité de la Concurrence française a commencé une enquête à l'encontre de plusieurs fabricants de revêtements de sol, incluant Tarkett, en relation avec de potentielles pratiques anticoncurrentielles sur le marché français des revêtements de sol en vinyle.

A ce jour, l'enquête reste en cours. Son terme n'est actuellement pas connu et il n'est pas encore possible d'en évaluer les conséquences éventuelles.

NOTE 7 - FINANCEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

7.1 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêt à payer sur les emprunts enregistrés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits et charges financiers incluent les revenus des prêts et créances calculés selon la méthode du coût amorti, les gains sur les placements de trésorerie et équivalents, les pertes de valeur sur actifs financiers, les

dividendes qui sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Par interprétation de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », les différences de change sur les éléments financiers sont présentées en net, dans la mesure où ils sont soit couverts par des instruments financiers, soit naissent de transactions individuellement non significatives.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Intérêts sur les prêts et sur les équivalents de trésorerie	1.4	1.5
Autres produits financiers	0.7	0.3
Total produits financiers	2.1	1.8
Intérêts sur dettes financières	(13.5)	(14.0)
Crédit bail	(0.2)	(0.1)
Frais de commissions sur dettes et services financiers	(5.3)	(5.6)
Frais de souscription d'emprunts et de renégociation de la dette	(0.4)	-
Charges financières d'actualisation sur retraites et assimilés	(5.4)	(5.4)
Pertes de change	(9.4)	(7.5)
Pertes de valeur sur actifs financiers	(0.2)	(0.1)
Variation de valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette	0.6	1.2
Autres charges financières	(0.2)	(1.3)
Total charges financières	(34.0)	(32.8)
RESULTAT FINANCIER	(31.9)	(31.0)

7.2 ENDETTEMENT NET – EMPRUNTS ET DETTES PORTANT INTÉRÊTS

7.2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Actifs financiers non dérivés

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour lesquels les coûts de transaction, lorsqu'ils sont engagés, sont comptabilisés en résultat.

A la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Cette classification détermine la méthode d'évaluation de l'actif financier aux clôtures ultérieures : coût amorti ou juste valeur.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées (autres que les prêts et créances) qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le résultat net sur les actifs détenus jusqu'à l'échéance correspond aux produits d'intérêt et aux pertes de valeur.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché réglementé. Ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Les prêts

et les créances sont comptabilisés sous déduction éventuelle des dépréciations pour pertes de valeur en cas de risques de non recouvrement. Cette catégorie inclut les créances clients et les autres prêts et créances. Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et aux pertes de valeurs.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont constatés en réserves dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'investissement. En cas de dépréciation significative ou durable de ces actifs, la perte cumulée est enregistrée en résultat (Cf. 5.4.2).

La catégorie inclut principalement les titres de participation non consolidés. Ces actifs sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition en l'absence d'un marché actif. Les gains et pertes nets des actifs disponibles à la vente correspondent aux dividendes, pertes de valeur et plus ou moins-values de cession.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat comprennent d'une part des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, que le Groupe a, dès l'origine, l'intention de revendre à court terme (y compris les instruments dérivés non qualifiés de couverture) et, d'autre part, des actifs désignés à la juste valeur sur option. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur ; les gains et les pertes résultant de cette évaluation sont constatés en résultat.

Cette catégorie inclut notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le résultat net sur les actifs évalués à la juste valeur par résultat correspond aux produits d'intérêt, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme et les autres placements de trésorerie ayant une échéance inférieure à trois mois à l'origine de la transaction et un risque négligeable de variation de valeur. Les équivalents de trésorerie ont été désignés sur option dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Passifs financiers non dérivés

7.2.2 Endettement Net

La dette nette est définie par l'addition des emprunts et découverts bancaires, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières, les dettes fournisseurs et les autres dettes liées à l'exploitation.

A l'exception des passifs financiers évalués à la juste valeur au compte de résultat, les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compte tenu de leur maturité courte, les dettes fournisseurs et les autres dettes d'exploitation figurent au bilan à leur coût historique, la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif aboutissant à des montants très voisins.

Les emprunts correspondent à toute obligation de remboursement des fonds reçus ou levés qui sont passibles de remboursement et d'intérêts. Ils comprennent également les dettes sur les locations financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 Déc 2015		31 Déc 2014	
	A long terme	A court terme	A long terme	A court terme
Emprunts bancaires non garantis	536.6	4.5	689.0	36.9
Autres emprunts non garantis	-	0.2	0.1	0.2
Découverts bancaires non garantis	-	4.0	-	2.8
Obligations de crédit-bail	4.0	0.9	1.3	0.3
Emprunts et dettes portant intérêts	540.6	9.6	690.4	40.2
Total des emprunts et dettes portant intérêts	550.2		730.6	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(67.9)		(135.1)	
Endettement net	482.3		595.5	

Le 22 juin 2015, Tarkett a conclu le refinancement anticipé du crédit syndiqué renouvelable (RCF) du 27 juin 2011 d'une capacité de 450.0 millions d'euros qui arrivait à échéance en juin 2016, ainsi que de l'emprunt à terme amortissable de 60.0 millions d'euros et 24.0 millions de dollars qui arrivait à échéance en mai 2016. Le nouveau financement est un crédit syndiqué renouvelable multidevises d'une capacité de 650.0 millions d'euros arrivant à échéance en juin 2020

L'ensemble des emprunts bancaires sont non garantis et comprennent principalement :

- Un emprunt à terme syndiqué de 450.0 millions d'euros tiré en deux tranches en octobre 2013 et en janvier 2014 et arrivant à échéance en octobre 2018.

- Un crédit syndiqué renouvelable multidevises d'une capacité de 650.0 millions d'euros souscrit en juin 2015. AU 31 décembre 2015, ce crédit est utilisé à hauteur de 89.0 millions de dollars.
- Il est aussi précisé que la ligne de cession de créances françaises selon la Loi Dailly de 55.0 millions d'euros a été transformée le 11 mars 2015 en une ligne de cession de créances européennes, pour le même montant maximum. Cette ligne n'était pas tirée au 31 décembre 2015.

7.2.3 Détails des prêts et emprunts

31 Déc 2015 (en millions d'euros)	Devise de tirage	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 31/12/2016	2 ans jusqu'au 31/12/2017	3 à 5 ans jusqu'au 31/12/2020	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunts à Terme Europe	EUR	0,4% -2,0%	457.0	2.3	2.3	452.4	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	USD	1.4%	81.7	-	-	81.7	-
Autres emprunts bancaires	EUR-BRL	1,7%-4,8%	2.4	2.2	0.2	-	-
Sous total Emprunts bancaires			541.1	4.5	2.5	534.1	-
Autres emprunts	EUR	0.5%	0.2	0.2	-	-	-
Découverts bancaires	EUR-USD-SEK	0.5%-5.5%	4.0	4.0	-	-	-
Obligations de crédit-bail			4.9	0.9	1.1	2.9	-
Emprunts portant intérêts			550.2	9.6	3.6	537.0	-

31 Déc 2014 (en millions d'euros)	Devise de tirage	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 31/12/2015	2 ans jusqu'au 31/12/2016	3 à 5 ans jusqu'au 31/12/2019	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunts à Terme Europe	EUR	0.6%-2.0%	538.8	26.3	61.2	451.3	-
Emprunts à Terme Europe	USD	2.6%	28.0	8.2	19.8	-	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	EUR	0.9%	55.0	-	55.0	-	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	USD	0.9%	101.3	-	101.3	-	-
Autres emprunts bancaires	EUR-BRL	3.6%-18%	2.8	2.4	0.2	0.2	-
Sous total Emprunts bancaires			725.9	36.9	237.5	451.5	-
Autres emprunts	EUR	0.5%	0.3	0.2	0.1	-	-
Découverts bancaires	EUR-USD	0.6%-5.3%	2.8	2.8	-	-	-
Obligations de crédit-bail			1.6	0.3	0.3	0.9	0.1
Emprunts portant intérêts			730.6	40.2	237.9	452.4	0.1

7.2.4 Engagements sur ratios financiers

Les crédits mentionnés ci-dessus contiennent des engagements contractuels (covenants) à respecter par les sociétés emprunteuses, parmi lesquels des ratios financiers: le ratio dette nette/ EBITDA ajusté qui ne doit pas excéder 3.0 et le ratio EBIT ajusté/ Intérêts nets qui ne doit pas être inférieur à 2.5.

Le Groupe respecte l'ensemble de ses engagements bancaires contractuels au 31 décembre 2015, ainsi que les engagements sur ratios financiers comme détaillé ci-dessous :

Endettement net / EBITDA ajusté (en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Endettement net	482.2	595.4
EBITDA ajusté	285.3	275.0
Ratio (1)	1.7	2.2

(1) doit être inférieur à 3

EBIT ajusté / Intérêts nets (en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
EBIT ajusté	161.4	175.5
Intérêts nets	12.3	12.6
Ratio (2)	13.1	13.9

(2) doit être supérieur à 2.5

7.2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie par nature

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Trésorerie courante	20.2	28.4
Comptes rémunérés	44.3	69.0
Certificats de dépôt, ou placements sans risque	3.4	37.8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67.9	135.1

7.3 AUTRES DETTES FINANCIÈRES

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Juste valeur des dérivés non courants	-	(0.3)
Autres passifs financiers non courants	4.4	3.8
Autres passifs financiers non courants	4.4	3.5
Intérêts courus à court terme	3.2	2.7
Juste valeur des dérivés courants	0.6	1.4
Autres passifs financiers courants	1.7	1.5
Autres passifs financiers courants	5.5	5.6

7.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Placements à long terme	1.2	1.1
Actifs financiers et créances clients à long terme (*)	27.5	23.7
Crédit clients à long terme	-	0.3
Dépôts de garantie à long terme	-	3.7
Autres actifs financiers	28.7	28.8

(*) Les actifs financiers et créances clients à long terme incluent les titres mis en équivalence

Les mouvements sur valeurs brutes, amortissements et pertes de valeurs se détaillent comme suit :

Coûts d'acquisition (en millions d'euros)	31 Déc 2014	Acquisition	Cession	Transfert	Variation des taux de change	31 Déc 2015
Placements à long terme	1.1	(0.3)	-	0.3	-	1.2
Actifs financiers et créances clients à long terme	23.6	(1.6)	(0.2)	6.0	2.1	29.9
Crédit clients à long terme	0.3	-	-	(0.3)	-	-
Dépôts de garantie à long terme	6.5	-	(0.2)	(6.0)	(0.3)	-
Autres actifs financiers	31.6	(1.8)	(0.4)	-	1.8	31.1

Amortissements et pertes de valeur cumulés (en millions d'euros)	31 Déc 2014	Dotation	Cession	Reprise	Perte de valeur	Transfert	Variation des taux de change	31 Déc 2015
Dépôts de garantie à long terme	(2.8)	-	-	-	-	2.5	0.3	0.0
Actifs financiers et créances clients à long terme	-	-	-	-	(0.2)	(2.5)	0.3	(2.4)
Autres actifs financiers	(2.8)	-	-	-	(0.2)	-	0.6	(2.4)

7.5 RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

7.5.1 INSTRUMENTS DERIVES

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés en couverture de certaines expositions aux risques de change et de taux d'intérêts survenant du fait de ses achats et ventes en devises, de ses opérations de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés comprennent notamment des options de taux d'intérêts, des couvertures à terme et des options de devises.

Conformément à sa politique en matière d'instruments financiers, le Groupe n'utilise, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions spéculatives.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur que celle-ci soit positive ou négative. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

Mais, lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture et satisfont aux tests d'efficacité, les couvertures sont

qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs hautement probables.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés de change et de taux qualifiés de couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat financier. La valeur des dettes et créances couvertes est ajustée des variations de juste valeur attribuables au risque couvert et la contrepartie est également enregistrée en résultat financier.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés de change et de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées dans le résultat global des capitaux propres à l'exception de toute portion réputée inefficace qui est alors reconnue dans le résultat financier.

Si l'instrument dérivé ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, le résultat cumulé en capitaux propres à cette date reste en capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'engagement couvert. Toutefois, lorsque la transaction future initialement couverte n'est plus attendue, alors les montants différés en réserve au titre de la couverture sont immédiatement repris en résultat.

7.5.2 RISQUES DE MARCHÉS

De par son activité, le Groupe est exposé à des risques liés à la variation des taux de change, des taux d'intérêts, au risque de crédit et de liquidité. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour réduire certaines expositions aux risques de marché, le principe étant que les variations de valeur de ces instruments financiers compensent tout ou partie des variations de valeur des éléments couverts. Les risques de liquidité et de crédit sont gérés au moyen de procédures spécifiques, approuvées par les organes de direction du Groupe.

Juste valeur des instruments dérivés financiers

Elle s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Swaps de change	(0.5)	0.2
Contrat de change à terme	-	(0.5)
Options	1.6	0.1
Total dérivés de change	1.1	(0.2)
Options de couverture de flux de trésorerie	0.6	(0.9)
Total dérivés de taux d'intérêt	0.6	(0.9)

a) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux est gérée de manière centralisée. La politique générale du Groupe est de s'endetter à taux variable plutôt qu'à taux fixe, mais de protéger une part significative de la dette sur une période de trois à cinq ans contre une hausse des taux d'une ampleur préjudiciable au moyen de produits dérivés de taux. Ceux-ci sont en général des contrats de couverture optionnels garantissant un taux plafond contre le paiement d'une prime (cap). Le coût de la prime est parfois compensé, en partie ou en totalité, par la mise en place d'un taux plancher

(tunnel). Les dérivés sur taux d'intérêt non réglés au terme de l'exercice sont destinés uniquement à la couverture des flux de trésorerie mais non à la couverture de juste valeur.

La structure de taux de l'endettement financier net avant et après application des instruments dérivés de taux est exposée ci-dessous.

Avant couverture du risque de taux :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Dettes à taux fixe	0.5	1.5
Dettes à taux variable	549.7	729.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(67.9)	(135.1)
Dettes nettes	482.3	595.4

Après couverture du risque de taux la structure est la suivante :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Dettes à taux fixe	0.5	1.5
Dettes à taux variable plafonnée	101.0	178.8
Dettes à taux variable	448.7	550.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(67.9)	(135.1)
Endettement net	482.3	595.4

Analyse de sensibilité

La sensibilité aux fluctuations de taux d'intérêt a été calculée pour les éléments constitutifs de l'endettement financier net après application des instruments dérivés de taux, c'est-à-dire sur les instruments financiers fondamentaux et dérivés. Les instruments financiers fondamentaux sont les emprunts portant intérêts, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et nets des prêts portant intérêts accordés à des joint-ventures ou à des tiers. L'analyse est fondée sur des hypothèses d'encours et de politique de gestion constants pendant un an, à partir des données de l'endettement et des taux de marché existants au 31 décembre 2015.

Sensibilité sur les taux d'intérêts sur l'indice de marché en vigueur à la clôture

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Augmentation de 100 points de base		
Augmentation/(Diminution) des charges financières	4.8	5.2
Diminution de 100 points de base (*)		
Augmentation/(Diminution) des charges financières	(0.4)	(0.8)

(*) avec un plancher à 0%

b) RISQUE DE CHANGE

Risque transactionnel

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux de change sur les transactions commerciales et financières qui sont effectuées dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité du Groupe qui les enregistre.

Le Groupe réduit son exposition de base en développant ses capacités de production dans les zones monétaires où il distribue ses produits. Le choix de la devise de facturation de certaines transactions intragroupe permet aussi de créer des compensations opérationnelles de revenus et de coûts dans la même devise. Par ailleurs, dans les pays à devise instable, le Groupe pratique lorsque c'est possible des indexations de prix afin de compenser les fluctuations des devises locales. De ce fait, l'exposition résiduelle est modérée. Les devises exposées sont principalement le dollar américain, la livre sterling, la couronne norvégienne, le zloty polonais, le dollar australien, le rouble russe et l'euro en tant que devise étrangère pour certaines filiales, notamment suédoises, russes et serbes.

Le Groupe s'efforce de réduire l'effet sur son résultat des variations de change à court terme par une politique de gestion centralisée du risque comportant l'usage sélectif

d'instruments dérivés de change. Néanmoins, sur le long terme, des variations significatives et durables des parités de change pourraient affecter la position concurrentielle du Groupe sur les marchés étrangers ainsi que ses revenus.

La politique du Groupe est de couvrir certaines expositions résiduelles significatives décidées périodiquement par sa direction financière. Cette exposition se répartit en une exposition enregistrée au bilan, à savoir les postes clients, fournisseurs, prêts et emprunts libellés en devise étrangère, et une exposition future consistant en des prévisions de ventes et d'achats en devises à un horizon de six mois.

Exposition au risque de change et dérivés de change

L'exposition nette enregistrée au bilan dans les principales devises d'exposition, ainsi que les montants nominaux des instruments dérivés la couvrant le cas échéant est présentée dans le point suivant.

Devise d'exposition (en millions d'euros)	31 Déc 2015				31 Déc 2014			
	USD	GBP	AUD	EUR	USD	GBP	AUD	EUR
Dettes et créances financières	66.1	(5.2)	3.3	19.5	66.3	(5.3)	1.0	(9.6)
Dettes et créances commerciales	(3.9)	4.2	2.6	6.6	0.2	1.2	2.6	3.7
Montants nominaux des dérivés financiers	(66.1)	5.2	(3.3)	(19.5)	(64.7)	4.5	(3.0)	9.6
Exposition nette sur les principales devises	(3.9)	4.2	2.6	6.6	1.9	0.4	0.6	3.8

Concernant les pays de la CEI, l'exposition bilancielle reste limitée compte tenu des montants équivalents des dettes et des créances détenues en devises locales.

Les instruments dérivés utilisés en couverture sont des contrats de change à terme ou diverses sortes d'options de change pour des périodes pouvant représenter six à douze mois de flux de trésorerie futurs.

Le Groupe Tarkett classe ces contrats dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie et il les porte au bilan à leur juste valeur. A la date de clôture, celle-ci représente un actif latent de 1.6 million d'euros (contre un passif latent de 0.5 million d'euros en 2014). Le montant de juste valeur directement enregistré en capitaux propres est un actif latent de 0.3 million d'euros (contre un passif latent de 0.6 million d'euros en 2014). La différence est comptabilisée dans le compte de résultat. Elle comprend la valeur temps des contrats couvrant des transactions futures, ainsi que la juste valeur des contrats couvrant des transactions déjà enregistrées au bilan.

L'effet dans le compte de résultat de la variation de valeur de ces contrats représente un produit de 0.1 million d'euros (contre un produit de 0.2 million d'euros en 2014), et la totalité des gains et pertes latents constatés directement en capitaux propres devrait normalement être comptabilisée dans le compte de résultat des 12 prochains mois.

Actifs et passifs monétaires en devises étrangères

Le Groupe peut être exposé à un risque de change et de conversion sur certains prêts et emprunts intragroupe résultant du financement courant des filiales étrangères. Ce risque est géré soit par des emprunts externes dans la même devise, soit par des swaps de devises adossés à l'élément monétaire couvert. Au 31 décembre 2015, les expositions couvertes sont principalement l'Euro contre le dollar américain pour 66.1 millions d'euros, contre le zloty polonais pour 29.3 millions d'euros, contre la livre sterling pour 5.2 millions d'euros et l'euro contre la couronne suédoise pour 19.5 millions d'euros. La juste valeur de ces contrats au bilan s'élève à une charge latente de 0.5 million d'euros.

7.5.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

a) FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente une estimation des flux futurs de trésorerie sur les instruments financiers figurant au passif du bilan.

L'estimation des flux futurs d'intérêts repose sur le tableau d'amortissement de la dette financière et sur un maintien des taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture du bilan, sauf meilleure estimation.

Dettes financières (en millions d'euros)	31 Déc 2015		Moins de 12 mois		2 ans		3 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Valeur nette comptable	Flux futurs totaux	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts
Emprunts portant intérêts										
Emprunts bancaires	541.1	571.6	4.5	9.9	2.5	9.8	534.1	10.8	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts	0.2	0.3	0.2	0.1	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	4.0	4.0	4.0	-	-	-	-	-	-	-
Location financement	4.9	4.9	0.9	-	1.1	-	2.9	-	-	-
Total	550.2	580.8	9.6	10.0	3.6	9.8	537.0	10.8	-	-
Autres dettes financières										
Dettes fournisseurs	247.7	247.7	247.7	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières non courantes	4.4	4.4	-	-	0.4	-	3.9	-	0.1	-
Autres dettes financières courantes	5.5	5.5	5.5	-	-	-	-	-	-	-
Total	257.6	257.6	253.2	-	1.1	-	3.2	-	0.1	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	807.8	838.4	262.8	10.0	4.7	9.8	540.2	10.8	0.1	-

Dettes financières (en millions d'euros)	31 Déc 2014		Moins de 12 mois		2 ans		3 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Valeur nette comptable	Flux futurs totaux	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts	Valeur nette comptable	Intérêts
Emprunts portant intérêts										
Emprunts bancaires	725.8	762.6	36.9	12.0	237.5	9.8	451.4	15.0	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts	0.3	0.3	0.2	-	0.1	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	2.8	2.8	2.8	-	-	-	-	-	-	-
Location financement	1.6	1.6	0.3	-	0.3	-	0.9	-	0.1	-
Total	730.5	767.3	40.2	12.0	237.9	9.8	452.3	15.0	0.1	-
Autres dettes financières										
Dettes fournisseurs	224.4	224.4	224.4	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières non courantes	3.8	3.8	-	-	0.5	-	3.2	-	0.1	-
Autres dettes financières courantes	5.3	5.3	5.3	-	-	-	-	-	-	-
Total	233.5	233.5	229.7	-	0.5	-	3.2	-	0.1	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	964.0	1,000.8	269.9	12.0	238.4	9.8	455.5	15.0	0.2	-

b) POSITION DE LIQUIDITÉ

A la date de clôture du bilan, la dette nette est de 482.3 millions d'euros. La capacité d'endettement est de 1,260.3 millions d'euros, utilisée à hauteur de 550.2 millions d'euros (Cf. 7.2.2). En incluant la trésorerie et équivalents de trésorerie, la position de liquidité du Groupe est en conséquence de 778.0 millions d'euros, ce qui est suffisant pour couvrir les engagements financiers relatifs à la dette nette actuelle.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Montant disponible sur les lignes de crédit	710.1	420.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67.9	135.1
Total	778.0	555.4

7.5.4 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Les actifs financiers qui génèrent potentiellement pour Tarkett un risque de crédit sont essentiellement :

- les placements de trésorerie,
- les instruments dérivés,
- les créances clients,
- les prêts accordés.

L'exposition maximale des actifs financiers au risque de crédit correspond à leur valeur nette comptable, diminuée des indemnités à recevoir des assurances crédit.

a) GESTION DU RISQUE CLIENT

Le Groupe considère que l'exposition au risque client est limitée en raison du grand nombre de clients, de leur dispersion par zones géographiques et de la politique de suivi. Le Groupe a établi une politique crédit qui inclut, entre autres, une limite de crédit pour chaque client, des processus de recouvrement et une notation des clients informatisée ainsi qu'un suivi des paiements effectués par les clients.

Le montant total des créances clients échues depuis plus de 60 jours représente environ 9.0% du montant total des créances clients au 31 décembre 2015 (9.3% du montant total des créances clients au 31 décembre 2014).

7.5.5 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Méthode de détermination de la juste valeur

Lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe se base autant que possible sur des données de marché observables.

Les évaluations de juste valeur sont classées en trois niveaux en termes de hiérarchie, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation, décrite ci-dessous :

- Niveau 1: prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix).
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Toutefois, si la juste valeur d'un instrument de capitaux propres ne peut être raisonnablement estimée, il est évalué au coût.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des options de taux et de devises est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier l'instrument dérivé à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties de ces instruments.

Les instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) conclus par le Groupe sont négociés sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de

Le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances échues depuis moins de 60 jours.

Concernant les créances échues depuis plus de 60 jours, le Groupe considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client (décrit plus haut).

b) GESTION DU RISQUE DE CREDIT SUR LES PLACEMENTS ET DERIVES

Les contreparties des produits dérivés sont des banques de premier plan ou banques nationalisées, toutes en relation d'affaires avec le Groupe dans la gestion de la dette ou de la trésorerie. La politique du Groupe concernant les placements monétaires est de n'investir que dans des produits liquides auprès des institutions financières de premier rang des pays où ces placements sont effectués.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque lié à des concentrations significatives, et n'anticipe pas de défaut de contrepartie.

L'impact des ajustements de la valeur de crédit et de débit (CVA / DVA) dans l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés n'est pas significatif à la date de clôture et n'a donc pas été comptabilisé.

modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les techniques de valorisation retenues pour la détermination des justes valeurs des instruments financiers dérivés sont les suivantes :

- Les swaps de taux sont valorisés selon la méthode d'actualisation des cash flows futurs contractuels,
- La valorisation des produits optionnels est opérée à partir de modèles de valorisation (type Black & Scholes) utilisant des cotations publiées sur un marché actif et / ou en obtenant des cotations de la part d'établissement financiers tiers,
- Les instruments dérivés de change et de taux ont été évalués par actualisation du différentiel de flux d'intérêt.

Les contrats d'instruments dérivés sont négociés exclusivement avec des banques ou des établissements financiers de premier rang. Ils ont pour seul objet de fournir une sécurité sur les opérations courantes de la Société et le financement de ces opérations.

La juste valeur des emprunts non cotés est calculée en actualisant les flux contractuels au taux d'intérêt du marché, comprenant l'application de la prime de risque.

Pour les dettes et créances à moins d'un an et certaines dettes et créances à taux variable, la valeur comptable est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement utilisés par le Groupe.

31 Déc 2015 (en millions d'euros)	Catégorie juste valeur	Instruments dérivés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants au coût amorti	Niveau 2	-	-	12.2	-	12.2	12.2
Actifs financiers non courants évalués à la juste valeur	Niveau 2	-	17.8	-	-	17.8	17.8
Créances clients		-	-	322.0	-	322.0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	67.9	-	-	67.9	67.9
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	-	-	550.2	550.2	550.2
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	-	-	4.4	4.4	4.4
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	0.7	-	-	4.8	5.5	5.5
Fournisseurs		-	-	-	247.7	247.7	-

31 Déc 2014 (en millions d'euros)	Catégorie juste valeur	Instruments dérivés de couverture	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants au coût amorti	Niveau 2	-	-	17.9	-	17.9	17.9
Actifs financiers non courants évalués à la juste valeur	Niveau 2	1.1	9.8	-	-	10.9	10.9
Créances clients		-	-	312.0	-	312.0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	135.1	-	-	135.1	135.1
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	-	-	730.5	730.5	730.5
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	-	-	3.8	3.8	4.3
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	2.3	-	-	3.0	5.3	5.3
Fournisseurs		-	-	-	224.4	224.4	-

7.6 GARANTIES

Tarkett:

- a accordé une contre garantie « General Indemnity Agreement » à hauteur d'un montant maximum de 75.0 millions de dollars en faveur de Federal Insurance Company afin que cette société puisse émettre des garanties de chantier en faveur de Fieldturf Tarkett Inc. A la clôture les obligations en circulation, actives ou en cours de restitution, s'élèvent à 62.0 millions de dollars;
- a accordé une garantie à l'assureur retraites suédois Pri-Pensionsgaranti pour assurer les engagements sociaux de la société Tarkett AB pour un montant de 178.6 millions de couronnes suédoises ;
- a accordé sa garantie sur 50% de deux lignes de crédit d'un montant maximum de 5.0 millions d'euros chacune accordées à sa coentreprise Laminat Park GmbH & Co KG ;
- a accordé une garantie pour des matières premières fournies par un fournisseur de sa filiale Morton Extrusionstechnik dans le but de sécuriser ses

engagements jusqu'à un montant de 5.0 millions d'euros ;

- a accordé des suretés sur comptes bancaires à affectation spéciale à la banque opératrice d'une ligne de crédit par affacturage de créances européennes d'un montant maximum de 55.0 millions d'euros, cependant non tirée à la clôture. De même, Tarkett a accordé sa garantie en tant que société mère aux banques des sociétés Tarkett Limited (GB), Desso Holding (Pays-Bas) et Poligras (Espagne) pour obtenir des facilités de découvert ou d'émission de lettres de crédit pour un montant global équivalent à 5.6 millions d'euros à la date de clôture.

De plus, dans le cadre du cours normal de leurs activités, Tarkett et plusieurs filiales du Groupe ont accordé des garanties de paiement à divers fournisseurs, clients, services publics, bailleurs, gestions centrales de trésorerie, ou opérateurs financiers, soit directement, soit par l'intermédiaire de garanties bancaires. Ces garanties sont peu significatives à l'échelle individuelle et collective.

NOTE 8 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

8.1 CHARGE D'IMPÔT

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les impôts exigibles sont les impôts qui doivent être payés sur le revenu imposable, en utilisant le taux d'impôt en vigueur dans chaque pays, et tout ajustement d'impôt découlant des années précédentes. Les charges /produits d'impôts différés sont définis au paragraphe 8.2 Impôts différés.

La charge d'impôt (courant et différé) peut être analysée comme suit :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Impôt courant	(40.8)	(38.9)
Impôt différé	(8.1)	(1.8)
Impôt sur le résultat	(48.9)	(40.7)

L'impôt sur le résultat est calculé selon les normes applicables dans chaque pays où le Groupe a une activité.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), exigible en France, et assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux des filiales françaises répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 « Impôts sur le résultat » selon l'analyse du Groupe, et est présentée sur la ligne « Impôt sur le résultat ». Des traitements similaires ont été adoptés pour d'autres cotisations dont la base résulte d'un solde entre produits et charges (même si ce solde peut être différent du résultat net).

La charge d'impôt théorique, déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 34.43% pour 2015 et 2014, est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Impôt théorique au taux français	(45.6)	(35.8)
Impact de:		
Différences entre les taux d'imposition locaux et français	9.0	18.7
Effet de change sur bases fiscales	(4.3)	(11.6)
Reconnaissance d'impôts différés actifs précédemment non reconnus	5.7	22.4
Impact des reports déficitaires non activés ou désactivation de certains actifs précédemment reconnus	(4.4)	(14.0)
Différences permanentes - éléments non déductibles	2.3	(7.1)
Effets impôts liés aux distributions	(8.9)	(14.4)
Autres éléments	(2.7)	1.1
Impôt sur le résultat comptabilisé	(48.9)	(40.7)
Taux effectif	36.9%	39.2%

Différences entre les taux d'imposition locaux et français :

Les principaux pays contributeurs sont la Russie avec un taux d'impôt local de 20%, la Suède avec un taux d'impôt local de 22%, et les Pays Bas avec un taux d'impôt local de 25%.

Effet de change sur bases fiscales :

La charge d'impôt différé de (4.3) millions d'euros est due à l'écart de change sur les actifs et passifs non monétaires des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie locale. Cette charge est requise par les normes IFRS, même si la base fiscale réévaluée ne générera pas d'obligation fiscale dans le futur.

Effets impôts liés aux distributions :

Les effets impôts liés aux distributions de dividendes sont principalement relatifs aux retenues à la source, à la quote-part de frais et charges française et à la contribution française de 3%.

8.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant l'approche bilanciale, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou à payer la valeur comptable des

actifs ou passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles imposables liées à l'écart d'acquisition,

- les différences temporelles imposables ou déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal,
- les différences temporelles liées aux participations dans les filiales dans la mesure où elles ne s'inversent pas dans un avenir prévisible.

bénéfices futurs imposables au cours des cinq prochaines années sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Selon IAS 12, lorsque la déclaration fiscale d'une entité est réalisée dans une monnaie différente de sa monnaie fonctionnelle, la variation du cours de change entre les deux monnaies génère des différences temporelles liées à la valorisation des actifs et passifs non monétaires. Il en résulte ainsi des impôts différés à constater en résultat.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de Les impôts différés figurent au bilan séparément des impôts courants actifs et passifs et sont classés parmi les éléments non courants.

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Impôts différés nets sur actifs reportables	56.7	71.0
Impôts différés actifs relatifs aux avantages au personnel	42.8	44.8
Autres éléments non déductibles temporairement	53.6	60.1
Provision sur autres impôts différés	(14.8)	(15.6)
Elimination des profits internes	5.6	4.4
Compensation des impôts différés actifs et passifs par entité fiscale	(40.8)	(55.3)
Impôt différé actif	103.1	109.3
Ecart d'acquisition affecté à des immobilisations	68.9	57.3
Autres impôts différés passifs	19.8	34.5
Compensation des impôts différés actifs et passifs par entité fiscale	(40.8)	(55.3)
Impôt différé passif	47.9	36.5

Les actifs nets d'impôts différés relatifs aux déficits reportables et aux crédits d'impôt non utilisés sont reconnus pour un montant total de 56.7 millions d'euros dont 32.4 millions d'euros concernent les filiales du Groupe d'intégration fiscale nord-américain, 8.4 millions d'euros concernent les filiales serbes et 5.0 millions d'euros concernent une filiale canadienne.

Ce montant de 56.7 millions d'euros se divise ainsi : 35.1 millions d'euros d'actifs d'impôts différés relatifs aux déficits reportables et 21.6 millions d'euros de crédits d'impôts non utilisés.

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

9.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué de la valeur nominale des actions ordinaires diminuée des coûts d'émission directement attribuables aux actions ordinaires et options d'actions, nets d'impôts. Si le Groupe rachète ses propres actions, le montant du prix payé, qui inclut les coûts directement attribuables, est net d'impôt et est

comptabilisé en diminution des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Capital social (en euros)	318,613,480	318,613,480
Nombre d'actions	63,722,696	63,722,696
Valeur nominale (en euros)	5.0	5.0

9.2 RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (résultat de base)

(en milliers d'actions)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Nombre d'actions sur la période	63,723	63,723
Nombre d'actions propres détenues par Tarkett sur la période	(224)	(233)
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (résultat de base)	63,499	63,490

Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2015 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en millions d'euros)	83.3	61.2
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (résultat de base)	63,499	63,490
Résultat de base par action (en euros)	1.31	0.96

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (résultat dilué)

(en milliers d'actions)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Nombre d'actions sur la période	63,723	63,723
Nombre d'actions propres détenues par Tarkett sur la période	(224)	(233)
Impact des plans d'attribution d'actions gratuites	183*	216*
Nombre d'actions potentiellement en circulation à la fin de la période (résultat dilué)	63,682	63,706

* les plans d'attribution d'actions gratuites prévoient uniquement l'attribution d'actions existantes, sans émission d'actions nouvelles

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 31 décembre 2015 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période et du nombre d'actions potentielles à émettre (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en millions d'euros)	83.3	61.2
Nombre d'actions potentiellement en circulation à la fin de la période (résultat dilué)	63,682	63,706
Résultat dilué par action (en euros)	1.31	0.96

Dividendes

Tarkett a versé un dividende de 0.38 euro par action à ses actionnaires à la date du 8 juillet 2015 conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 24 avril 2015. En 2014, le Groupe avait versé un dividende de 0.62 euro par action.

NOTE 10 - PARTIES LIÉES

Conformément à la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

1. Les coentreprises ;
2. Les principaux actionnaires du Groupe, la Société Investissement Deconinck (« SID ») et KKR International Flooring 2 SARL ;
3. Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance de Tarkett.

Les transactions de la période avec les coentreprises et les principaux actionnaires du Groupe sont détaillées ci-dessous :

10.1 COENTREPRISES

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées en intégration globale sont éliminées.

Les opérations avec les entreprises associées et les entités détenues conjointement sont conclues aux conditions normales du marché.

Le Groupe possède une coentreprise : Laminate Park GmbH & Co KG en Allemagne détenue conjointement avec la société Sonae.

Les opérations du Groupe avec ses coentreprises se résument comme suit :

(en millions d'euros)	31 Déc 2015	31 Déc 2014
Coentreprises		
Vente de biens à Tarkett	25.8	29.7
Achat de services à Tarkett	(1.2)	(1.7)
Prêts de Tarkett	9.2	9.2

10.2 LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

La Société Investissement Deconinck détient 50.18% du capital de Tarkett et, à ce titre, contrôle et coordonne les activités du Groupe.

Au 31 décembre 2015, SID a facturé un total de 500 milliers d'euros au titre de la convention d'assistance et d'animation (contre 500 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Tarkett est contractuellement liée à SID par un contrat de prestations de services sur la base forfaitaire d'un montant de 75.0 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2015, Tarkett a facturé un total de 75.0 milliers d'euros à SID au titre de prestations de service (contre 75.0 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

KKR International Flooring 2 SARL (KKR) détient 21.5% du capital de Tarkett et, à ce titre, a une influence notable. SID et KKR sont contractuellement liés par un pacte d'actionnaires.

10.3 LES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Néant.

NOTE 11 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a à ce jour aucun évènement notable postérieur à la clôture à reporter.

NOTE 12 - PRINCIPALES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	Pourcentages d'intérêt au 31 décembre 2015	Pourcentages d'intérêt au 31 décembre 2014
G: Intégration globale E: Mise en équivalence NC: Non consolidé				
EMEA				
Tarkett AB	Suède	G	100%	100%
Tarkett AS	Norvège	G	100%	100%
Tarkett OY	Finlande	G	100%	100%
Tarkett Belux	Belgique	G	100%	100%
Desso NV	Belgique	G	100%	100%
Tarkett A/S	Danemark	G	100%	100%
Tarkett Polska Sp.z.o.o.	Pologne	G	100%	100%
Tarkett Jaslo	Pologne	G	0%	100%
Tarkett Aspen Zemin AS	Turquie	G	70%	70%
Laminate Park GmbH & Co KG	Allemagne	E	50%	50%
Tarkett Holding GmbH	Allemagne	G	100%	100%
Morton extrusionstechnik GmbH	Allemagne	G	100%	100%
Tarkett	France	Société mère	100%	100%
Tarkett Services	France	G	100%	100%
Tarkett France	France	G	100%	100%
Tarkett Bois SAS	France	G	100%	100%
Fieldturf Tarkett SAS	France	G	100%	100%
Tarkett GDL SA	Luxembourg	G	100%	100%
Tarkett Capital SA	Luxembourg	G	100%	100%
Somalré	Luxembourg	G	100%	100%
Tarkett SpA	Italie	G	100%	100%
Tarkett - Produtos Internacionias, SA	Portugal	G	100%	100%
Tarkett Monoprosopi Ltd.	Grèce	G	100%	100%
Tarkett Floors S.A. Spain	Espagne	G	100%	100%
Fieldturf Poligras SA	Espagne	G	100%	100%
Fieldturf Benelux BV	Pays-Bas	G	100%	100%
Desso BV	Pays-Bas	G	100%	100%
Desso Holding BV	Pays-Bas	G	100%	100%
Tarkett Ltd.	Grande-Bretagne	G	100%	100%
Desso Ambiente Textil Handelsgesellschaft m.b.h	Autriche	G	100%	0%
Amérique du Nord				
Tarkett INC. (Delaware) (TKT)	Etats-Unis	G	100%	100%
Tandus Centiva Inc	Etats-Unis	G	100%	100%
Tandus Centiva US LLC	Etats-Unis	G	100%	100%
Tarkett Enterprises Inc	Etats-Unis	G	100%	100%
Domco Products Texas Inc (AZR)	Etats-Unis	G	100%	100%
Tarkett Alabama Inc. (NAF)	Etats-Unis	G	100%	100%
Tarkett Finance Inc.	Etats-Unis	G	100%	100%
Tarkett USA Inc.(DUS)	Etats-Unis	G	100%	100%
Texas Tile Manufacturing LLC	Etats-Unis	G	100%	100%
L.E.R. Inc	Etats-Unis	G	100%	100%
Easy Turf	Etats-Unis	G	100%	51%
Beynon Sport Surfaces Inc	Etats-Unis	G	100%	100%
Fieldturf Tarkett USA Holding	Etats-Unis	G	100%	100%
Fieldturf USA Inc	Etats-Unis	G	100%	100%
Diamond W	Etats-Unis	G	100%	100%
Tarkett Inc.	Canada	G	100%	100%

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	Pourcentages d'intérêt au 31 décembre 2015	Pourcentages d'intérêt au 31 décembre 2014
Nova Scotia Ltd	Canada	G	100%	100%
Tandus Centiva Limited	Canada	G	100%	100%
Tandus Centiva GP	Canada	G	100%	100%
Fieldturf Inc	Canada	G	100%	100%
Johnsonite Canada Inc.	Canada	G	100%	100%
CEI, APAC et Amérique latine				
Tarkett Australia Pty.Ltd.	Australie	G	100%	100%
Tarkett Brasil Revestimentos LTDA	Brésil	G	100%	100%
Tarkett Flooring Mexico	Mexique	G	100%	100%
Tarkett Asia Pacific Ltd.	Chine	G	100%	100%
Tarkett Hong Kong Ltd.	Hong Kong	G	100%	100%
Tarkett Industrial Co, Ltd	Chine	G	100%	100%
Tandus Flooring Suzhou Co. Ltd	Chine	G	100%	100%
ZAO Tarkett	Russie	G	100%	100%
ZAO Tarkett Rus	Russie	G	100%	100%
Tarkett Sommer OOO	Russie	G	100%	100%
Tarkett d.o.o.	Serbie	G	100%	100%
Tarkett SEE	Serbie	G	100%	100%
Sintelon RS	Serbie	G	100%	100%
Sintelon doo	Serbie	G	100%	100%
Galerija Podova	Serbie	G	100%	100%
Tarkett UA	Ukraine	G	100%	100%
Sintelon UA	Ukraine	G	100%	100%
Vinisin	Ukraine	G	100%	100%
Tarkett Kazakhstan	Kazakhstan	G	100%	100%
Tarkett Kft	Hongrie	G	100%	100%
Tarkett Bel	Biélorussie	G	100%	100%
Galerija Podova - Sintelon	Bosnie	G	100%	100%
Tarkett Flooring Singapore	Singapour	G	100%	100%
Tandus Flooring India	Inde	G	100%	100%

Le pourcentage du capital détenu et les droits de votes pour chaque entité du Groupe sont identiques. Ils incluent, le cas échéant, les options d'achat.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
France

Tarkett

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Tarkett

Tour Initiale – 1 Terrasse Bellini – 92919 Paris La Défense

Ce rapport contient 48 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
France

Tarkett

Siège social : Tour Initiale – 1 Terrasse Bellini – 92919 Paris La Défense
Capital social : €.318 613 480

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Tarkett, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Estimations comptables :

Les notes « 1.2.2 Principales estimations et jugement » et « 6.2 Passifs éventuels » aux états financiers mentionnent les jugements et estimations significatifs retenus par la direction.

Nous avons considéré, dans le cadre de notre audit, que ces jugements et estimations concernent principalement les immobilisations incorporelles et corporelles (note 5), les impôts différés actifs (note 8.2), les provisions (note 6) et les engagements de retraite et assimilés (note 4.1).

Sur ces comptes, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

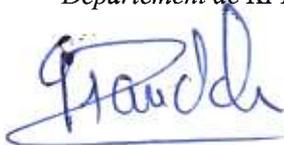
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 18 février 2016

Les commissaires aux comptes,

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars



Philippe Grandclerc
Associé



Juliette Decoux
Associée



Eric Schwaller
Associé